

66 S 188, VAR · 1909

Protestation.

Auterive (Hte Gne), le 6 Janvier 1909.

Protestation
contre les élections
sénatoriales du Var
mm.

A Monsieur le Président du Sénat
A Messieurs les sénateurs du Var
A Messieurs les Sénateurs.

Messieurs,

Le Bretonneur Guillaume Gustave Campos, à Auterive, candidat démocrate-socialiste révoqué des élections sénatoriales du Var, ayant eu lieu le 3 Janvier courant et donné une majorité à la liste "Liste Clemenceau", a représenté au nom de l'honneur, Messieurs les sénateurs, de déposer entre vos mains une protestation au sujet des actes de prétention officielle et de corruption électorale exercés par Mr Clemenceau, président du Conseil, soit par lui-même, soit par l'action directe ou préfet d'un des deux préfets du Var, lesquels ont agi pour faire l'ordre du jour M. Clemenceau, chef du gouvernement, et des personnalités officielles chargées de l'exécution de ses ordres.

Le Bretonneur avait présenté Mr Clemenceau de son entière à se présenter contre lui, afin de faire connaître sa conduite aux volontaires populaires démocratiques du Var, notamment l'acte de collusion commis par lui et assorti dans la révision Mayoux, où le Bretonneur était en fait accusé d'avoir fourni le plan de la mobilisation aux Allemands avec le nom de plume de Dreyfus, qui avouait être innocent le 15 Mai 1898, bien qu'à la même époque il fût condamné pour ce crime depuis 1894, lorsque le général à la retraite Le Chastigne le 16 Juillet 1898, en le désignant comme étant l'abbé Campos.

Enfin, le Bretonneur adossa sa protestation référée aux élections sénatoriales du Var en leur signalant la plainte qu'il demande à être instruite contre M. M. Clemenceau & Consort, à propos des faits ci-dessus, ce qui provoqua une vive polémique dans l'esprit parlementaire des électeurs du Var. Cette protestation référée rebatit les deux crimes de complicité de Clemenceau et exposant un plan de corruption dans l'administration militaire et maritime dont le susdit M. Clemenceau s'est emparé pour en faire l'objet de promesses fermes aux électeurs

L'on connaît, Messieurs les Sénateurs, que lorsque le chef du gouvernement, concordat à une élection, promet au dernier moment un régiment d'artillerie à Draguignan, alors qu'un loi sur l'augmentation des cadres de l'artillerie n'est pas votée - qu'elle feront, au surplus, inutile si l'on pratiquait l'annulation à l'aide de Autos-votes blindés et armés de canons de mitrailleuses (étoiles du Massyne à Guerre de 1901-1907.) - et promet au P.A.T. de lui faire construire le tiers ou le quart de la nouvelle flotte (bien, il n'y a pas si en droit, sur l'ordre du Massyne du 13 X br 1909 à Marine), alors que la loi n'est même pas en discussion à la Chambre des Députés, et qu'il ya des difficultés budgétaires insurmontables causant le déséquilibre de la situation financière du pays, son intervention corruptionne à pour effet tout et immédiat de modifier le rôle des électeurs. Et quand ce chef du gouvernement est mis sur la sellette par un candidat qui a déposé contre lui, au printemps, les 3 Juin et 2 Octobre derniers, une demande en poursuites ~~cont~~ en hante Cour, à cause de ses actes criminels, l'on comprend que ce chef du gouvernement ne peut manquer - ainsi qu'il l'a fait et l'a fait faire - de faire le droit sur ce candidat, en insistant surtout sur les faits d'accusation des 15 Mai et 10 Juillet 1898 - mais ce candidat n'a pu se laver partout de toutes leurs actes de corruption commise à la charge des républiques de la Seine et de Toulouse; et en spécifiant que ce candidat a été arrêté le 3 Avril 1909, comme bon à être enfermé de force dans un asile d'aliénés, alors qu'il avait qualifié de corrompu le procureur Gé. Fornfede de Toulouse, qui lui-même joutait au Massyne, le 27 juil 1902, qu'il était corrompu par Monis. Pour apprécier, Messieurs les Sénateurs, que l'acte de Mr Clemenceau est criminel au point de vue électoral et qu'il ya lieu d'annuler les opérations électorales du P.A.T., puis de poursuivre Clemenceau au titre de corruption.

Cependant, Messieurs les sénateurs, vous direz justice.

Le Massyne a l'honneur d'être, avec un très profond respect,

Messieurs les Sénateurs,

Votre très humble et obéissant serviteur,

Le Comptoir Campion.

Un mot mal appris

J. Campion

Ministère
de l'Intérieur.

République Française.

Direction
du Personnel
DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
et de la Comptabilité.

2^e Bureau.

Paris, le 7 Janvier 1909.

Monsieur le Président,

En suite de la vérification des pouvoirs
des M^s candidats élus sénateurs
le 3 janvier 1909 dans le département
du ~~Var~~ j'ai l'honneur de vous
transmettre les documents ci-après désignés :

1^o — Le tableau indiquant les résultats
de l'élection des délégués en suppléants,
dressé en exécution de l'article 6 de la loi du
2 Août 1875;

2^o — La liste des électeurs sénatoriaux par
ordre alphabétique, dressé en exécution de
l'art. 9 de la même loi;

3^o — La liste d'enregistrement divisée en 4 cahiers distincts;

4^o — Les feuilles de pointage au nombre de 8 ;

5^o — Le procès verbal des opérations électorales;

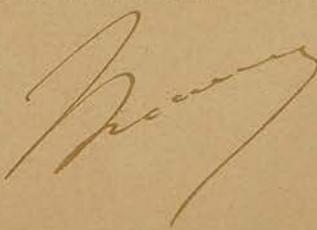
6^o — La notice du candidat élu.

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le
Président, de vouloir bien me faire accuser —
réception du présent ensoi.

Agreez, Monsieur le Président, l'assurance de ma
haute considération.

Pour le Président du Conseil
Ministre de l'Intérieur
Le Directeur de l'Administration Générale

Monsieur le Président du Sénat.



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 3 Janvier 1909,
à Draguignan, pour élire trois sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent neuf, le trois du mois de Janvier, nous ⁽¹⁾ Dumas Georges Jean Adolphe, président du tribunal de première instance de Draguignan, nous sommes rendu dans la salle des assises du tribunal à Draguignan local désigné pour la réunion du collège électoral du département d'u Var convoqué en vertu du décret du 10 novembre 1908 à l'effet d'élire trois sénateurs.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. <u>Lachau</u>	(<u>Ferdinand</u>)	, né le <u>26 Décembre 1831</u>
M. <u>Félix</u>	(<u>Jean François</u>)	, né le <u>23 mai 1833</u>
M. <u>Roussel Fernand</u>	(<u>Fernand</u>)	, né le <u>13 novembre 1883</u>
M. <u>Daniel</u>	(<u>Suzien</u>)	, né le <u>18 octobre 1881</u>

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M.

Brun (François), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de payement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Les instructions ministrielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en ~~quatre~~ sections de vote, de la manière suivante⁽¹⁾:

1 ^{re} Section, de la lettre	A à la lettre C	— 120 électeurs.
2 ^e Section, —	C — G —	120 —
3 ^e Section, —	G — P —	120 —
4 ^e Section, —	P — V —	125 —
5 ^e Section, —	— —	—
6 ^e Section, —	— —	—
7 ^e Section, —	— —	—
8 ^e Section, —	— —	—
9 ^e Section, —	— —	—
10 ^e Section, —	— —	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent:

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	Président	M. ⁽²⁾ Gondou Jean Baptiste
	Scrutateurs	M. Vin Jean Baptiste
2 ^e SECTION	Président	M. Barrios Marius
	Scrutateurs	M. Chausagne Marius
3 ^e SECTION	Président	M. Bouillon Emile
	Scrutateurs	M. Coreil Francois
4 ^e SECTION	Président	M. Gueit Edouard
	Scrutateurs	M. Ferrat Peter
5 ^e SECTION	Président	M. Corvet Edmond
	Scrutateurs	M. Renoux Charles
	Président	M. Mourin Marius
	Scrutateurs	M. Honore Lucien
	Président	M. Carnagade Hubert
	Scrutateurs	M. Hugues Paul
	Président	M. Revest Adolphe
	Scrutateurs	M. Plotte Jean Baptiste
	Président	M. Fabre Simeon
	Scrutateurs	M. Gazan Eugene
	Président	M. Seguin Paul
	Scrutateurs	M. Croix Antonin
	Président	M.
	Scrutateurs	M.
	Président	M.
	Scrutateurs	M.

6 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.
7 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.
8 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.
9 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.
10 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de ~~12~~, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	120	120		
2 ^e <i>idem</i>	120	120		
3 ^e <i>idem</i>	120	120		
4 ^e <i>idem</i>	125	125		
5 ^e <i>idem</i>				
6 ^e <i>idem</i>				
7 ^e <i>idem</i>				
8 ^e <i>idem</i>				
9 ^e <i>idem</i>				
10 ^e <i>idem</i>				
TOTALS.....		485	485	

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

			NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À						
			M. Clercneau	M. Martin	M. Reynouard	M. Sigalle	M. Marie	M. Combes	M. Allard	M. Herne	M.	
1 ^{re} Section	120	120	"	102	99	80	21	25	4	1	1	
2 ^e idem	120	120	"	94	90	80	39	21	4	1	1	
3 ^e idem	120	120	"	96	91	79	34	33	2	1	1	
4 ^e idem	120	120	"	98	97	82	11	30	3			
5 ^e idem												
6 ^e idem												
7 ^e idem												
8 ^e idem												
9 ^e idem												
10 ^e idem												
TOTAUX	485	485		390	377	321	145	119	13	3	3	

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	485
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements	485
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes	485

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants (1)	485
A DEDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître (2)	1
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés ..	484
MAJORITÉ ABSOLUE (3)	243

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. Clémenceau Georges	trois cent quatre-vingt-dix	390
M. Martin Louis	trois cent soixante-dix sept	377
M. Raymond Victor	trois cent vingt-deux	321
M. Sizallas François	cent quarante-cinq	145
M. Méric Victor	cent dix-neuf	119
M. Combes Emile	cent seize	113
M. Allard Maurice	trois	3
M. Hervé Gustave	trois	3
M.		
Bulletins nuls (2)		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, usqu'à la clôture du procès-verbal page 12), devra être supprimé.

M. Clémenceau, Martin et Raymond
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue ~~sont été~~ ont été proclamés sénateurs.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, reclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

P. Rouxant *F. Rouxant*
Louis Journe *P. J.*

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'emargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section											
2 ^e <i>idem</i>											
3 ^e <i>idem</i>											
4 ^e <i>idem</i>											
5 ^e <i>idem</i>											
6 ^e <i>idem</i>											
7 ^e <i>idem</i>											
8 ^e <i>idem</i>											
9 ^e <i>idem</i>											
10 ^e <i>idem</i>											
TOTAUX											

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(i) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M_s (3)

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à huit heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^e Section				
2 ^e <i>idem</i>				
3 ^e <i>idem</i>				
4 ^e <i>idem</i>				
5 ^e <i>idem</i>				
6 ^e <i>idem</i>				
7 ^e <i>idem</i>				
8 ^e <i>idem</i>				
9 ^e <i>idem</i>				
10 ^e <i>idem</i>				
TOTAUX				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
1 ^e Section			M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
2 ^e <i>idem</i>											
3 ^e <i>idem</i>											
4 ^e <i>idem</i>											
5 ^e <i>idem</i>											
6 ^e <i>idem</i>											
7 ^e <i>idem</i>											
8 ^e <i>idem</i>											
9 ^e <i>idem</i>											
10 ^e <i>idem</i>											
TOTAUX	•										

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements..

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

M ⁽³⁾

ayant obtenu la pluralité des voix

été proclamé sénateur .

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à une heure, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s à , les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s à , les feuilles de pointage;

Sous les n°s à , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

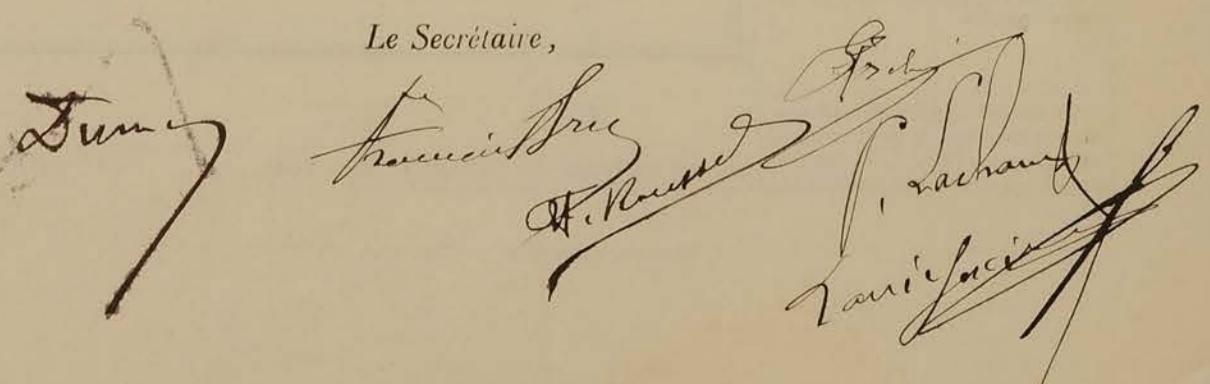
Bulletins blancs	1
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante . . .	}
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître .	
Bulletins sur papier non blanc	
Bulletins portant des signes extérieurs	
Bulletins divers	}

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,



Bulletins.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Élections Sénatoriales du 3 Janvier 1909

G. CLEMENCEAU, Sénateur sortant

L. MARTIN, Député

V. REYMONENQ, Conseiller Général



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Élections Sénatoriales du 3 Janvier 1909

~~G. CLEMENCEAU~~, Sénateur sortant

~~L. MARTIN~~, Député

~~V. REYMONENQ~~, Conseiller Général

Brown
Granville Troj
M. Chapman
V. Raymundo
Baron

Spikes
Laurito
C. M. Newell
J. D. Cushing

76 Clemenceau complete
 19
 76 Sigallan id

} 1.23.4.5.6.7.8.9.10.11.12.13.14.15.16.17.18.19.20.21.22.23.
 24.25.26.27.28.29.30.31.32.33.34.35.36.37.38.39.40.41.42.43.44.
 45.46.47.48.49.50.51.52.53.54.55.56.57.58.59.60.61.62.63.64.
 65.66.67.68.69.70.71.72.73.74.75.76.

} 1.2.3.4.5.6.7.8.9.10.11.12.13.14.15.16.

Clemenceau 1.2.3.4.5.6.7.8.9.10.11.12.13.14.5.6.7.8.9.46
 90 Martin 1.2.3.4.5.6.7.8.9.10+12.3.4.14
 78 Reymond 1.2.9.0
 84 Sigallan 1.2.3.4.5.6.7.8.9.10+12.3.4.5.6.7.8.78
 33 Marie 1.2.3.4.5.6.7.8.9.10+12.3.4.5.6.7.16
 Cambus 1.2.18
 Allard 1.3.4
 Ferri 1.3.4

118
 Clemenceau 99 vain
 Martin 90
 Reymond 78
 Sigallan 34
 Marie 33
 Cambus 2
 Allard 1
 Ferri 1

30 Oct 1907

Le Gendre
 Maunoury

Honore Puyse
 J. B. Camargue

Clemenceau liste complète. / / / / / / / / / / / / /
Hélie liste complète. / / / / / / / /

(un) 76.

32 Juillet

it
76
11
10

Clemenceau	/ / / / / / / / / / / / / /	-	19
Martin	/ / / / / / / / / / / /	-	14
Ruy	"		3
Hervé	/ / / / / / / / / / / /		17
Sigalle	/ / / / / / / / / / / /		18
Combes	"		
Allard	1		
Hervé	1		

76	76	76	<u>16</u>	<u>16</u>
19	14	2	17	18
<u>95</u>	<u>90</u>	<u>78</u>	<u>33</u>	<u>34</u>
Daval				

L'Assemblée L'Intérieur
Moynier P. J. Riquet

J. B. Camuzet nolle

1² July

Chelton Blane

T. form

—

Feuille de pointage.. - 1^{er} tour.

M. Cheneveau	80	12345678910	12345678910	12				102
M. L. Martin	80	12345678910	123456789					99
M. V. Reynouard	80							80
M. Meur	12	12345678910	123					25
M. Sigalla	12	12345678910	123456789					21
M. Adelma								0
M. Ravel								0
M. Combe		12345						5
M. Bl		1						1

Le Président
Bloncourt

La Comptesse.
Bonif. Fr. et
V. Carpentier M. Champagne

Feuille de pointage - 1^{er} tour.

M. Commeau	80	1,2,3,4,5,6,7,8,9,0	19345,6,7,8,9,0	12		102		
M. L. Martus	80	1,2,3,4,5,6,7,8,9,0	12345,6,7,8,9,			99		
M. Raymond	80					80		
M. Yeric	12	19345,6,7,8,9,0	123			25		
M. Ligallier	12	1,2,3,4,5,6,7,8,9,0	19345,6,7,8,9			31		
M. Antoine								
M. Rivel								
M. Pomb	1,2,3,4,5.					5		
M. Blaive	1					1		

Le Président
P. Branaire
Élu pour

Les secrétaires
Mrs M. Champagne
V. Capinetti
P. Boisot

21

2^e section
n° 121 à 240

Feuille de pointage . - 1^{er} tour .

M. Clément	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	94 voix
M. Martin	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	95
M. Raymond	1234567890 1234567890	1234567890 +	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	80
M. Léon	1234567890 1234567890	31						
M. Sigallas	1234567890 1234567890	39						
M. Autelme								
M. Ravel								
M. Combès	1111							4
M. Allard	,							
Hervé	,							

Four
Drummond
represented
flock
Cord
jelly

*2^e section
1,21 à 2,40*
Feuille de pointage .. 1^{er} tour.

M. d'anneau	12345678910 79,80	12 80 1,2,3,4,5,6,7,8,9,0	30 12,3,4	40	50	60	70	94
M. Louis Martin	12345678910 79,80	20 12,3,4,5,6,7,8,9,0	30	40	50	60	20	90
M. Raymoneau	12345678910 79,80	80	30	40	50	60	20	80
M. Méric	12345678910	11 121314151617,890	12,3,4,5,6,7,8,9,0 1					31
M. Sigalles	12345678910	1112131415161718,90	12,3,4,5,6,7,8,9,0	12,3,4,5,6,7,8,9				39
M. Aubelin								
M. Ravel								
M. Combes	1,2,3,4							4
M. Allard	"							1
G. Henri	"							1

*L'incident
de l'avenue Flory
et du boulevard
d'Athènes
à Paris*

15

Feuille de pointage.. 1^{er} tour.

M. G. Clémencien	82	1,2,3,4,5,6,7,8,9,0,1,2,3,4,5,6	16	98		
M. Martin	82	1,2,3,4,5,6,7,8,9,0,1,2,3,4,5	15	97		
M. V. Raymond.	82			82		
M. Moïse —	24	1,2,3,4,5,6	8	32		
M. Sigalas —	24	1,2,3,4,5,6,7,8,9,0,1,2,3,4,5,6,7	17	41		
M. Antelme —						
M. Laval						
M. En cours	1,2,3		3			

M. Clémencien
 M. Martin
 M. Raymond.
 M. Moïse
 M. Sigalas
 M. Antelme
 M. Laval
 M. En cours

Feuille de pointage.. 1^{er} tour.

M. G. Chemineau	82	1234567890	123456				98
M. L. Martin	82	1234567890	12345				97
M. J. Reynouard	82						82
M. Meeric	24	123456					30
M. Sigallas	24	1234567890	1234567				41
M. Ravel							
M. Antelme							
M. Coulees		123					3
M.							

Un bulletin double a été trouvé dans l'urne, appartenant aux mêmes candidats. Ces bulletins étaient exactement pliés l'un dans l'autre. On les a comptés pour un suffrage seulement,

J. Orry
E. Gayot
J. Ott
Levassor
Leignacq
Rigaut
Bonfils

Département du Var

MODÈLE N° 8 bis

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 3 Janvier 1909

(^{1^{er}} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits	485
Nombre des votants	485
Nombre des suffrages exprimés	484

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Reymanenq

Prénoms : Victor, Alexis

Qualification, profession, etc. Surveillant technique à l'Arsenal de Toulon

Date de la naissance : 6 Octobre 1858

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu	320
--	-----

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M ^r Clemenceau Georges Benjamin	390
M ^r Martin Louis, François	322
M ^r Sigallas, François	145
M ^r Mérue, Victor	119
Divers, bulletins nuls ou voix perdues	19

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne.

Département du Var

MODÈLE N° 8 bis

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 3 Janvier 1909
(1^{er} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits	485
Nombre des votants	485
Nombre des suffrages exprimés	484

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Martin
Prénoms : Louis, François
Qualification, profession, etc. : Avocat
Date de la naissance : 15 Janvier 1859

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu	377
--	-----

1-57-1908. [7938]

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M ^r Clemenceau, Georges, Benjamin	390
M ^r Reynaud, Victor, Alexis	320
M ^r Digallas, François	145
M ^r Méric, Victor	119
Divers, bulletins nuls ou voix perdues	19

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne.

Département du Var

MODÈLE N° 8 bis

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 3 Janvier 1909

(1^{er} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits	485
Nombre des votants	485
Nombre des suffrages exprimés	484

CANDIDAT PROCLAMÉ.
Clemenceau

Nom :

Prénoms : Georges, Benjamin

Qualification, profession, etc. : Docteur en Médecine

Date de la naissance : 28 Septembre 1841

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 390

[7938] Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Martin, Louis, François	327
M. Raymond, Victor, Alexis	320
M. Digallas, François	145
M. Marie, Victor	119
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	19

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne. "

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
	<u>Arrondissement de Brignoles</u>				
Brignoles	Gautier Joseph a accepté		Bornand Joseph a accepté		
	Gourdon Auguste a accepté		Iscard Henri a accepté		
	Brun Louis a accepté				
	Sauzède Marcel a accepté				
	Puget Aimable a accepté				
	Contard Eugène a accepté				
	Rousset Fernand a accepté				
	Nicolas Edouard a accepté				
	Burle Leopold a accepté				
Camps	Martin Louis a accepté		Olive Charles a accepté		
	Camail Joseph a accepté				
Celle (la)	Chabas Auguste a accepté		Paul Jules a accepté		
Eourvès	Recours Alfred a accepté		Moutte Joseph a accepté		
	Mouttet Augustin a accepté				
Var (le)	Arnoux Hippolyte a accepté		Pellepol Germain a accepté		
	Marie Marius a accepté				
Vins	Blanc Léon a accepté		Couscan Daniel a accepté		
Barjols	Tissot Alphonse a accepté		Vincens Marcel a accepté		
	Crucy César a accepté				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bras	Plaunchud Célestin Gérard Auguste Laremonette Léon	a accepté a accepté a accepté	Castellan Auguste	a accepté	
Brue-Cauriac	Cairety Mairus	a accepté	Codornel Célestin	a accepté	
Châteauvert	Chailan Simon	a accepté	Bonnoud Pierre	a accepté	
Esparron	Maudric Théodore	a accepté	Ollagnier Benoîte	a accepté	
Pontevès	Gastaud Messius	a accepté	Gravagne Séraphin	a accepté	
St Martin	Leyre Auguste	a accepté	Esartefigues Louis	a accepté	
Seillons	Villerouge Ernest	a accepté	Allard Roselin	a accepté	
Sarages	Bertrand Paul	a accepté	Sabatier Jean-Baptiste	a accepté	
	Coulomb Gustave	a accepté			
Besse	Blache Noël	a accepté	Bouis François	a accepté	
	Chabert Séverin	a accepté			
Cabasse	Ricord Emile	a accepté	Pastour Hilaire	a accepté	
	Estelle Paul	a accepté			
Glassans	Signoret Emile	a accepté	Carle François	a accepté	
	Perrache Paul	a accepté			
Gonfaron	Mouvel Jules	a accepté	Gleye Auguste	a accepté	
	Ainaud Emile	a accepté			
	Gras Emile	a accepté			
Lignans	Gautier Gustave	a accepté	Florens Lazare	a accepté	
	Raynaud Frédéric	a accepté			
	Mouttet Henri	a accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cotignac	Carmagnolle Hubert Gérard Anselme Louis Lastour Emile	a accepté a accepté a accepté	Brum Alexandre	a accepté	
Carcès	Ambard Paul Foussenq Jules Varenne Ferdinand	a accepté a accepté a accepté	Ambard Eugène	a accepté	
Correns	Paul Louis Vincent Gustave	a accepté a accepté	Olivier Aimé	a accepté	
Entrecasteaux	Bech Fernand Jassaud Louis	a accepté a accepté	Héraud Augustin	a accepté	
Montfort	Renoux Charles Fabre Simeon	a accepté a accepté	Bonnet Jules	a accepté	
Rians	Mullien Marius Magne Henri Philibert Didier	a accepté a accepté a accepté	Massebauf Marius	a accepté	
Artigues	Magne Charles	a accepté	artaud Philophile	a accepté	
Gimasservis	Martin Léonce Leydet René	a accepté a accepté	Brunel Laurent	a accepté	
S ^t Julien	Brum Antoine Martin Etienne	a accepté a accepté	Montaud André	a accepté	
Verdière (la)	Feraud Emile Géde Louis	a accepté a accepté	Magne Jules	a accepté	
Vinon	Pellas Romain Augarde Nicaize	a accepté a accepté	Péconat Fortuné	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)</small>	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Roquebrussanne	François Edouard Dillaud Louis	a accepté a accepté	Reynaud Octave Calais Jules	a accepté a accepté	
Forcalqueiret	Sauzède Louis	a accepté			
Gareoul	Giudice André Lombard Leon	a accepté a accepté	Maurier Alfred	a accepté	
Mazaugues	Ventre Séraphin Vincent Louis	a accepté a accepté	Florens François	a accepté	
Méounes	Grimaud Jean Baptiste Géry Louis	a accepté a accepté	Ventre Lucien	a accepté	
Néoules	Lauzier Louis	a accepté	Brun Calixte	a accepté	
Rocharon	Sapeyrouse (de) Maxime	a accepté	Boyer Marcel	a accepté	
S ^t -Anastasie	Blanc Alphonse	a accepté	Boeuf Edouard	a accepté	
S ^t Maximin	Martin Louis Cobasson Pascal Bremond Joseph Florent Marius Chaulan Augustin Bremond Hippolyte	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	Giraud Alexandre Bech Joseph	a accepté a accepté	
Mans	Sivan Louis Bech Gabriel	a accepté a accepté	Gleize Jules	a accepté	
Ollières	Rebuffat Jean Joseph	a accepté	Chaix Méri	a accepté	
Plan d'Aups	Roubaud Louis	a accepté	Emeric Marius	a accepté	
Lourcieu	Moutte Adolphe	a accepté	Allard Louis	a accepté	
Lourrières	Michel Jules	a accepté	Ouvrière Louis	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Rougiers	Gautier Joseph Revest Adolphe Revest Victor	a accepté a accepté a accepté	Dubrégaat Marius	a accepté	
S ^t Zacharie	Bonnet Jean Bapt ^e Matheron Henri Thénoux Auguste	a accepté a accepté a accepté	Roubaud Frédéric	a accepté	
Cavernes	Barlatier Gonzague Fabre Fernand	a accepté a accepté	Pelissier Marius	a accepté	
Artignosc	Perrimond Louis	a accepté	Gérard Victor	a accepté	
Fos-Camphoux	Jean Henri	a accepté	Bounig Albert	a accepté	
Noissac	Ricard Antoine	a accepté	Roux Grégoire	a accepté	
Montmeyan	Verlaque Alphonse	a accepté	Payan Augustin	a accepté	
Régusse	Pellegrin Jean Julien Dauphin Firmin J. ^r B. ^e	a accepté a accepté	Perrimond Victor	a accepté	
Sillans	Boyer Jacques	a accepté	Cappy Julien	a accepté	
Arrondissement de Draguignan					
Draguignan	Bouisson Emile Magalon Charles Jourdan Ange Geissiere Justin Carpinetty Victor	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	Masclet Joseph Blanc Leon	a accepté a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CEUVE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CEUVE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Broin Antonin Bonnet Alexandre Paban Auguste Ditgès Achille	a accepté a accepté a accepté a accepté			
Ampus	Roubion Félix Giboin Abel	a accepté a accepté	Bonnifay Auguste a accepté		
Playosc	Vincent Gustave Blanc Paul	a accepté a accepté	Villeneuve Henri a accepté		
Motte (La)	Crispoul Lucien Clavier François	a accepté a accepté	Combarel Simon a accepté		
Erans	Blancan Paul Peiré Célestin	a accepté a accepté	Gastinel François a accepté		
Aups	Verdeireng Balharan Mourques Joseph Archier Joseph	a accepté a accepté a accepté	Bounic Joseph a accepté		
Aiguines	Loze Panalis Sylvain Roubaud Jules	a accepté a accepté	Brunet Gustave a accepté		
Baudimard	Rouvier Paulin	a accepté	Bourjac André a accepté		
Bauduen	Albert Ambroise Escudier Edward	a accepté a accepté	Bragarre Ernest a accepté		
Les Salles	Roubaud Pierre Paul	a accepté	Paix Auguste a accepté		
Verignon	Gauthier Achille	a accepté	Pélissier Victorin a accepté		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Callas	Quiquès Louis a accepté Félix Jean François a accepté		Nouvel Pierre	a accepté	
Bargemon	Gebelin Emmanuel a accepté Bernard François a accepté Châix Joseph a accepté		Guigou Victor	a accepté	
Châteaudouble	Ferran François Gustave a accepté Henry François a accepté		Trin François	a accepté	
Claviers	Cabasson Jean Bapt ^e a accepté Blanc Ernest a accepté		Cavalier Michel	a accepté	
Figanières	Honoré Lucien a accepté Dousoulin François a accepté		Marius Augustin	a accepté	
Montferrat	Mercier René a accepté		Hugony Antoine	a accepté	
Comps	Maurin Edouard a accepté Maurin Albert a accepté		Bain Emile	a accepté	
Bargème	Perrimond Paul Ange a accepté		Marin Eugène	a accepté	
Bastide (La)	Roustan Gaston a accepté		Isnard Baptiste	a accepté	
Bourquet	Boyer Auguste a accepté		Collomps Antoine	a accepté	
Brenon	Giraud Joseph a accepté		Saugier Joseph	a accepté	
Brovès	Fabre Emmanuel Achille a accepté		Gaïtté Léonce	a accepté	
Châteauvieux	Isnard Alexandre a accepté		Henry Jean	a accepté	
La Martre	Richard Marie Ferdinand ^{Lucien} a accepté		Lambert Jacques	a accepté	
Roque-Esclapon	Collomps Eugène a accepté		Imbert Gaston	a accepté	
Erigance	Giscard Jean Bapt ^e a accepté		Rouvier Camille	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Fayence	Staleng Joseph Giraud Marius	a accepté a accepté	Audibert Pierre	a accepté	
Callian	Gallent Alfred Perrymond Georges	a accepté a accepté	Mazar Auguste	a accepté	
Mons	Mireur Pierre Gras Honoré Emile	a accepté a accepté	Fabre Jean Antoine	a accepté	
Montauroux	Gallent Paul Ricard Léon	a accepté a accepté	Rougier Joseph	a accepté	
Saint-Paul	Hebreard J ^e B ^e	a accepté	Roux Alphonse	a accepté	
Seillans	Perrimond André Jean Saurin Vincent	a accepté a accepté	Gol Jean Louis	a accepté	
Canneron	Raspail Simeon Alary François	a accepté a accepté	Sauverson Honoré	a accepté	
Courrettes	Christian Eugène Brestournel Victor	a accepté a accepté	Friollet François	a accepté	
Fréjus	Orluc Jean Félix Beuf César Chaudel Philippe Fillieu Louis Gaydon Paul Jeansonlin Félix Jullien Esprit Marietta Nathalie Roux Henri	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	Cayol Henri Jubert Elie	a accepté a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Adrets (Les)	Graillle Jean Joseph	a accepté	Barnoin François	a accepté	
Bagnols	Funel Joseph	a accepté	Philibert François	a accepté	
	Gandolphe Paul	a accepté			
Le Muy	Sénéquier Alphonse	a accepté	Audier Emile	a accepté	
	Coulet Félicien	a accepté	Bagarry Pierre	a accepté	
	Sénès Henry	a accepté			
	Piché Emile	a accepté			
	Gibert Félicien	a accepté			
	Ferran Honoré	a accepté			
Luget-sur-Argens	Isward Daniel	a accepté	Arnaud Jules	a accepté	
	Maria Siffroi	a accepté			
Roquebrune	Clavel Ferdinand	a accepté	Taume Lucien	a accepté	
	Allous Charles	a accepté			
	Gau Louis	a accepté			
Saint-Raphaël	Basso Léon	a accepté	Grosso Jean	a accepté	
	Vanat Victor	a accepté	Caïs Charles	a accepté	
	Issert Louis	a accepté			
	Lagrange Jules	a accepté			
	Schuster Léon	a accepté			
	André Barthélémy	a accepté			
	Dragon Edouard	a accepté			
	Lastorel Victor	a accepté			
	Corvet Edmond Gabriel	a accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Grimaud	Rivet Jules Banc Victor	a accepté a accepté	Rimbaud Charlemagne a accepté		
Cogolin	Bregonsul Marius Guigues Joseph Pouysiae Emmanuel	a accepté a accepté a accepté	Giraud Victor	a accepté	
La Garde-Freinet	Marin Sébastien Lonjon Julien Courchet Odilon	a accepté a accepté a accepté	Gentil Savinien	a accepté	
Le Plan-de-la-Tour	Perrin Philibert Bransiec Victor	a accepté a accepté	David François	a accepté	
Sainte-Maxime	Fabre Maximin Barthélémy Hippolyte	a accepté a accepté	Boyer François	a accepté	
Lorgues	Sarlin Henri Vian Joseph Bagarry Albert Robert Ferdinand Gaurrand Etienne Rolland Guillaume	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	Brue Etienne Codoul Victorin	a accepté a accepté	
Les Arcs	Lugues Alexandre Passerin Louis Mège Jacques Sénès Célestin Gesotoris Antoine Goulat Auguste	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	Combaluzier Pierre Boyer François	a accepté a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Garadeau	Coudouan Augustin	a accepté	Meissel François	a accepté	
Choronet (Le)	Daydé Ernest	a accepté	Camail Romuald	a accepté	
	Héraud Casimir	a accepté			
Luc (Le)	Blanc Jules	a accepté	Roubin Charles	a accepté	
	Brun Louis	a accepté	Montaigne Xavier	a accepté	
	Brunet Louis	a accepté			
	Glaize Alexandre	a accepté			
	Vacquier Louis	a accepté			
	Mérie Victor	a accepté			
Cannet-du-Luc (Le)	Brun Paul	a accepté	Perrimond Gustave	a accepté	
	Gaubert Louis	a accepté			
Mayons (Les)	Muraire Amicet	a accepté	Olivier Albert	a accepté	
Vidauban	Mouries Henri	a accepté	Brémont Marin	a accepté	
	Caramagnolle Aimé	a accepté	Goiran Célestin	a accepté	
	Rebuffel Angelin	a accepté			
	Reboul Sudovic	a accepté			
	Rival Auguste	a accepté			
	Michel François	a accepté			
Saint-Tropez	Barbier Augustin	a accepté	Capsuro Barthélémy	a accepté	
	Armand Victor	a accepté	Barret J ⁿ B ^e	a accepté	
	Berenguer Théophile	a accepté			
	Courbon Prosper	a accepté			
	Etienne Ferdinand	a accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Gassin	Gerard Ernest Guivol Albert Maria Cesar Jassaud Jacques Robeuf Bertrand Olivier Auguste	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	Lascal Firmin	a accepté	
La Môle	Roux Fortuné	a accepté	Arnaud Léon	a accepté	
Ramatuelle	Bernard Cosme Bernard Joseph	a accepté a accepté	Collon Auguste	a accepté	
Salernes	Basset Anthime Juhar Alexandre Courbon Joseph Jacquin Frédéric Benet Cesar Giboin Francis	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	Curel Lambert Bounic Casimir	a accepté a accepté	
Courtois	Bernard Denis	a accepté	Bremond Eugène	o accepté	
Villecroze	Maurier Marius Borme Eugène	a accepté a accepté	Joseph Marius	a accepté	
Goulon	Marchelli Paul Champagne Marius	a accepté a accepté	Six Alfred Raynaud Félix	a accepté a accepté	

Arrondissement de Goulon

Goulon	Marchelli Paul Champagne Marius	a accepté a accepté	Six Alfred Raynaud Félix	a accepté a accepté
--------	------------------------------------	------------------------	-----------------------------	------------------------

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Signoret Jacques a accepté		Bonnel Paulin a accepté		
	Borios Marius a accepté		Hubert Louis a accepté		
	Semeriva Etienne a accepté		Leblond Emile a accepté		
	Espanet Antoine a accepté				
	Bonacce Alexandre a accepté				
	Chainas Auguste a accepté				
	Pères Jean a accepté				
	Guyonvarch Jules a accepté				
	Lisbonne Félix a accepté				
	Ferrat Victor Laurent a accepté				
	Faure Jean a accepté				
	Vin Jean Baptiste a accepté				
	Camoin Eugène a accepté				
	Finale Antonin a accepté				
	Bozzo Laurent a accepté				
	Sauvaget Henri a accepté				
	Grien François a accepté				
	Faggianelli Joseph a accepté				
	Tsnard Charles a accepté				
	Bonnefoy Fernand a accepté				
	Suciani Félix a accepté				
	Gazan Eugène a accepté				
	Gueit Edouard a accepté		André Eugène a accepté		
	Perrin Antoine a accepté		Blanc Marius a accepté		
	Arnould Louis a accepté				
Garde (la)					

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bradet (Le)	Arnaud Honoré a accepté Legall Louis a accepté Sequin Paul a accepté Lachau Ferdinand a accepté Gasquet Leon a accepté Niel Marius a accepté		Reboul Leopold a accepté		
Revest (Le)	Meiffret Pierre a accepté Hermite Joseph a accepté		Hermite Hubert a accepté		
Valette (La)	Madon Paul a accepté Cayol Antoine a accepté Bécat Paul a accepté Fabre quinis a accepté Gniol Laurent a accepté Chabaud Marius a accepté		Picon Nicolas a accepté Augias Victorin a accepté		
Beausset (Le)	Déprad Lazare a accepté Bynaud Auguste a accepté Imbert Jules a accepté		Antelme Jean Bapt. a accepté		
Cadière (La)	Barras François a accepté Estienne Augustin a accepté Jeansoulin Henri a accepté		Ventre Narisse a accepté		
Castellet (Le)	Barthélémy Maurice a accepté Daste Joseph a accepté		Gantelme Louis a accepté		
Riboux	Maurel Jean Bapt. a accepté		Amalric Cosimir Clément a accepté		
Saint-Cyr	Samat Marius a accepté		Ventre Jules a accepté		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Signes	Berton André Matheron Joseph Mouttet Ferdinand Castellan Victor	a accepté a accepté a accepté a accepté	Gastinel Albert	a accepté	
Collobrières	Varenne Franisque Fournier Adrien Imbert Camille	a accepté a accepté a accepté	Imbert Marius	a accepté	
Bormes	Ravelly Aimé Jacomet Alexandre Ripert Ernest	a accepté a accepté a accepté	Serouge Pierre	a accepté	
Cuers	Baude Ferdinand Baude Marius Martin Louis Boyer Henri Bernard Frédéric Audibert Auguste	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	Amic Marcelin Bermond François	a accepté a accepté	
Carnoules	Bondil Hippolyte Rampin Marius	a accepté a accepté	Broquier Paul	a accepté	
Pierrefeu	Sénès Urbain Bouisson Gmelme Lage Paul	a accepté a accepté a accepté	Roux Auguste	a accepté	
Ruget-Ville	Salle Paulin Aimé Bouisson Edouard	a accepté a accepté	Gasquet Victor	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Agarrat Emile	a accepté			
Byères	Roux-Seignoret Joseph	a accepté	Abonnenc Honore	a accepté	
	Blanc Louis	a accepté	Pelochin Gabriel	a accepté	
	De Poitevin de Naurellan	a accepté	Monge Marius	a accepté	
	Barbagelatta Leon Fortuné	a accepté			
	Amic Paul	a accepté			
	Gas Auguste	a accepté			
	Garrel Amédée	a accepté			
	Parrimond Marius	a accepté			
	Amic Auguste	a accepté			
	Laget Raoul	a accepté			
	Thomasset Jean	a accepté			
	Salusse Ernest	a accepté			
Carqueiranne	Gautier Ferdinand	a accepté	Ardouvin Théophile	a accepté	
	Cassy Albert	a accepté			
	Cassy Marius	a accepté			
Crau (La)	Reynaud Félix	a accepté	Audibert Jacques	a accepté	
	Durran Louis	a accepté	Pomet Henri	a accepté	
	Maurice Joseph	a accepté			
	Mouttet Paulin	a accepté			
	Sauve Alexandre	a accepté			
	Boggers Adonis	a accepté			
La Ronde-les-Maures	Roux Albert	a accepté	Colombain Jules	a accepté	
	Fournier Hyacinthe	a accepté	Sigrié Romain	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Bestaux Théophile Portete Calixte Faboux Xavier Bono Augustin	a accepté a accepté a accepté a accepté			
Ollioules	Magnaud Jules Giraud Marius Moutte Louis Chabaud Paulin Denans Gustave Barbaroux Auguste Penouillet Ferdinand Magnaud Ferdinand Emeric Marius	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	Laurent Ernest Canolle Benjamin	a accepté a accepté	
Bandol	Bagarry Lien Arnould Augustin Giraud Eugène	a accepté a accepté a accepté	Toucas Jean Bapt.	a accepté	
Evenos	Coutton Alphonse Hermite Auguste	a accepté a accepté	Grimaud Félix	a accepté	
Sanary	Grondona Jean Bapt. Flotte Jean Bapt. Gautier Louis Crémelat Joseph Sardier César Venel Joseph	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	Dapels Jules Germain Antoine	a accepté a accepté	

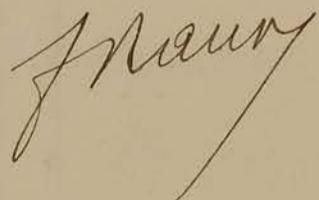
NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Seyne (Le)	Létin Henri Croubat Eugène Thomas Lucien Armand Jean Verlaque Frédéric Martel Amélie Olivier Léon Gospétre Ernest Pairet Siffroy Bouchière Baptiste Pascal Louis Grangier Georges	a accepté a accepté	Brunel Baptiste Renoux Félix Blanc Antoine	a accepté a accepté a accepté	
Six-Fours	Parant Louis Daniel Lucien Derbès Oscar Cayol Joseph Hugues Paul Simon Jean-Baptiste	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	Leyron Liene Dauer Victor	a accepté a accepté	
Sollies-Pont	Sauvan Gustave Gilland Joseph Chauvin Henri Noël Alfred Ganteaume Alexandre Julien Louis	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	Ventre Baptiste Guilas Paul	a accepté a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Delgentier	Arnaud Louis Julien Emile	a accepté a accepté	Castel Armand	a accepté	
Farlède (2 ^a)	Griol Henri Bouchard Auguste	a accepté a accepté	Albert Abel	a accepté	
Sollies-Coucas	Bremond Sébastien Castel Victor	a accepté a accepté	Canolle Augustin	a accepté	
Sollies-Ville	Ramel Louis Simion	a accepté	Gensollen Siméon Marius	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Draguignan , le 6 Decembre 1908 .



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,
DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
1	Abbe Clément	Conseiller d'arrondissement		
2	Abeille Aristide	Conseiller d'arrondissement		
3	Abert Ambroise	délégué de Bauduen		
4	Agarrat Emile	délégué de Puget-Ville		
5	Aillaud Joseph	délégué de Sollies-Pont		
6	Aillaud Louis	délégué de Roquebrunanne		
7	Ainaud Emile	délégué de Gonfaron		
8	Alary François	délégué de Vanneron		
9	Albert Charles	Conseiller Général		
10	Allard Maurice	Député		
11	Allons Charles	délégué de Roquebrune		
12	Ainbard Paul	délégué de Cavaillon		
13	Amie Auguste	délégué d'Hyères		
14	Amie Paul	délégué d'Hyères		
15	André Barthélémy	délégué de St-Raphaël		
16	Aragon Edouard	délégué de St-Raphaël		
17	Archier Joseph	délégué d'Aups		
18	Arluc Jean Félix	délégué de Fréjus		
19	Armand Jean	délégué de la Seyne		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
20	Arnaud Augustin	délégué de Bandol		
21	Arnaud Charles Henri	Conseiller d'arrondissement		
22	Arnaud Honoré	délégué de La Garde		
23	Arnaud Louis	délégué de Belgentier		
24	Arnaud Louis	délégué de la Garde		
25	Arnaud Victor	délégué de St-Tropez		
26	Arnoux Hippolyte	délégué du Val		
27	Audibert Auguste	délégué de Cuers		
28	Augarde Nicaise	délégué de Vénosc		
29	Aurran Louis	délégué de la Crau		
30	Aurran Théophile	Conseiller d'arrondissement		
31	Authieu Achille	délégué de Vérignon		
32	Clycard Jean Baptiste	délégué de Brignac		
33	Bagarry Albert	délégué de Lorgues		
34	Bagarry Auguste Frédéric	Conseiller d'arrondissement		
35	Bagarry Lucien	délégué de Bandol		
36	Barbagelatta Léon Fortuné	délégué d'Hyères		
37	Barbaroux Auguste	délégué d'Ollioules		
38	Barbier Augustin	délégué de St-Tropez		
39	Barlatier Gonzague	délégué de Tavernes		
40	Baron Etienne	Conseiller d'arrondissement		
41	Barras François	délégué de la Cadière		
42	Barthélémy Hippolyte	délégué de St-Marine		
43	Barthélémy Maurice	délégué du Castellet		
44	Basset Anthime	délégué de Salernes		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
45	Basso Léon	délégué de St Raphaël		
46	Bauz Victor	délégué de Grimaud		
47	Bauchière Baptiste	délégué de la Seyne		
48	Baude Ferdinand	délégué de Cuers		
49	Baude Marius	délégué de Cuers		
50	Bécat Paul	délégué de la Valette		
51	Bech Fernand	délégué d'Entrecasteaux		
52	Bech Gabriel	délégué de Nans		
53	Bénét César	délégué de Salernes		
54	Bérenquier Théophile	délégué de St Tropez		
55	Bernard Cosme	délégué de Ramatuelle		
56	Bernard Denis	délégué de Bourgoin		
57	Bernard François	délégué de Bargemon		
58	Bernard Isidore	délégué de Cuers		
59	Bernard Joseph	délégué de Ramatuelle		
60	Berton André	délégué de St Cyr		
61	Bertrand Paul	délégué de Varages		
62	Bestaux Théophile	délégué de la Ronde-ls-Maures		
63	Beuf César	délégué de Fréjus		
64	Blache Noël	délégué de Besse		
65	Blanc Albert	Conseiller général		
66	Blanc Alphonse	délégué de St Anastasie		
67	Blanc Ernest	délégué de Claviers		
68	Blanc Jules	délégué du Luc		
69	Blanc Léon	délégué de Vins		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
70	Blanc Louis	délégué d'Hyères		
71	Blanc Paul	délégué de Flayosc		
72	Blanc Pierre	Conseiller général		
73	Blancard Paul	délégué de Brans		
74	Boggero Adonis	délégué de La Crau		
75	Bonacie Alexandre	délégué de Boulon		
76	Bonail Hippolyte	délégué de Carnoules		
77	Bonnefoy Fernand	délégué de Boulon		
78	Bonnet Alexandre	délégué de Draguignan		
79	Bonnet Jean Baptiste	délégué de St-Zacharie		
80	Bonnet Moïse	Conseiller général		
81	Bonnetty Antoine	Conseiller d'arrondissement		
82	Bono Augustin	délégué de la Ronde-les-Maures		
83	Bordenave Jean	Conseiller général		
84	Borios Marius	délégué de Boulon		
85	Borme Eugène	délégué de Villecroze		
86	Bouchard Auguste	délégué de la Farlède		
87	Bouisson Auselme	délégué de Pienefeu		
88	Bouisson Edouard	délégué de Puget-Ville		
89	Bouisson Enide	délégué de Draguignan		
90	Boyer Auguste	délégué du Bourquet		
91	Boyer Henri	délégué de Cuers		
92	Boyer Jacques	délégué de Sillans		
93	Bozzo Laurent	délégué de Boulon		
94	Bransiec Victor	délégué du Plan-de-la-Tour		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
95	Bregonsul Marius	délégué & Cogolin		
96	Breimond Hippolyte	délégué de St Maximin		
97	Breimond Joseph	délégué de St Maximin		
98	Breimond Sébastien	délégué de Sollies-Boucas		
99	Brun Antoine	délégué de St Julien		
100	Brun François	Conseiller général		
101	Brun Thibore	Conseiller général		
102	Brun Louis	délégué de Brignoles		
103	Brun Louis	délégué du Luc		
104	Brun Paul	délégué du Caumont-du-Luc		
105	Brunet Louis	délégué du Luc		
106	Burle Léopold	délégué de Brignoles		
107	Cabasson Jean Bapt ^e	délégué de Claviers		
108	Cabasson Pascal	délégué de St Maximin		
109	Cairety Marius	délégué de Brue-Auriac		
110	Camail Joseph	délégué de Camps		
111	Camoin Eugène	délégué de Toulon		
112	Caramagnolle Aimé	délégué de Vidauban		
113	Carmagnolle Hubert	délégué de Cotignac		
114	Carpinetty Victor	délégué de Draguignan		
115	Castel Victor	délégué de Sollies-Boucas		
116	Castellan Victor	délégué de Signes		
117	Cayol Antoine	délégué de la Valette		
118	Cayol Joseph	délégué de Six-Fours		
119	Chabas Auguste	délégué de la Celle		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ELECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
120	Chabaud Marius	délégué de la Valette		
121	Chabaud Paulin	délégué d'Ollioules		
122	Chabert Séverin	délégué de Besse		
123	Chailan Simon	délégué de Châteauvert		
124	Chainas Auguste	délégué de Boulon		
125	Chaix Joseph	délégué de Bargemon		
126	Champagne Marius	délégué de Boulon		
127	Charlois André	Conseiller général		
128	Chaudel Philippe	délégué de Fréjus		
129	Chaulan Augustin	délégué de St Maximin		
130	Chauvin Henri	délégué de Solliès-Pont		
131	Chrestian Eugène	délégué de Bourrettes		
132	Clavel Ferdinand	délégué de Roquebrune		
133	Clavier Félicien	Conseiller général		
134	Clavier François	délégué de la Motte		
135	Clément François Joseph	Conseiller d'arrondissement		
136	Codur Félix	Conseiller d'arrondissement		
137	Collomp Eugène	délégué de La Roque-Escalon		
138	Collomp Joseph	Conseiller général		
139	Colombani Don Marc	Conseiller général		
140	Coreil François	Conseiller général		
141	Corvet Edmond Gabriel	délégué de St Raphaël		
142	Coulet Félicien	délégué du Muy		
143	Coulet Marius Joseph	Conseiller d'arrondissement		
144	Coulombe Gustave	délégué de Varages		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
145	Courbon Joseph	délégué de Salernes		
146	Courbon Prosper	délégué de St-Tropez	Capuro Barthélémy	Le délégué a son titre agonisant
147	Courchet Odilon	délégué de la Joliette Freinet		
148	Courdouan Augustin	délégué de Baradeau		
149	Coulton Alphonse	délégué d'Erevos		
150	Daniel Lucien	délégué de Six-Fours		
151	Daste Joseph	délégué du Castellet		
152	Dauphin Firmin	1 ^{re} délégué de Régusse		
153	Daydé Ernest	délégué du Thoronet		
154	Denans Gustave	délégué d'Ollioules		
155	Deprad Lazare	délégué du Beausset		
156	Derbès Oscar	délégué de Six-Fours		
157	Ditges Achille	délégué de Draguignan		
158	Doussoulin François	délégué de Figanières		
159	Doze Pascalis Sylvain	délégué d'Aiguines		
160	Emerie Marius	délégué d'Ollioules		
161	Escarfèque Marius	Conseiller Général		
162	Escudier Edouard	délégué de Brandoen		
163	Espanet Antoine	délégué de Boulon		
164	Estelle Paul	délégué de Cabasse		
165	Estienne Augustin	délégué de la Cadière		
166	Etienne Ferdinand	délégué de St-Tropez		
167	Eynaud Auguste	délégué du Beausset		
168	Fabre Emmanuel Achille	délégué de Brovès		
169	Fabre Fernand	délégué de Bavernes		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
170	Fabre Maximin	délégué de Sté Maxime		
171	Fabre Quinis	délégué de la Valette		
172	Fabre Simeon	délégué de Montfort		
173	Fabre Stanislas	Conseiller général		
174	Faggianelli Joseph	délégué de Toulon		
175	Faraut Louis	délégué de Six-Fours		
176	Faure Jean	délégué de Toulon		
177	Félix Jean François	délégué de Callas		
178	Fenouillet Ferdinand	délégué d'Ollioules		
179	Féraud Ernest	Conseiller d'arrondissement		
180	Féraud Emile	délégué de la Verdierie		
181	Ferran François Gustave	délégué de Châteaudouble		
182	Ferran Honoré	délégué du Muy		
183	Ferrat Victor Laurent	délégué de Toulon		
184	Ferrero Prosper	Député		
185	Fillieu Louis	délégué de Fréjus		
186	Finale Antonin	délégué de Toulon		
187	Florent Marius	délégué de St Maximin		
188	Flotte Jean Baptiste	délégué de Sanary		
189	Forel Nicolas Victor François	Conseiller d'arrondissement		
190	Fournier Gustave	Conseiller général		
191	Fournier Adrien	délégué de Collongues		
192	Fournier Hyacinthe	délégué de la Ronde-lès-Maures		
193	Fousseng Jules	délégué de Carcès		
194	François Edouard	délégué de Roquebruscaune		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
195	Funel Joseph	délégué de Bagnoles		
196	Galfard Sigismond	Conseiller d'arrondissement		
197	Gandolphe Paul	délégué de Bagnoles		
198	Ganteaume Alexandre	délégué de Sollies-Pont		
199	Garrel Amédée	délégué d'Hyères		
200	Gas Auguste	délégué d'Hyères		
201	Gasquet Léon	délégué du Pradet		
202	Gastaud Messius	délégué de Pontevès		
203	Gau Louis	délégué de Roquebrune		
204	Gaurrand Etienne	délégué de Lorgues		
205	Gautier Ferdinand	délégué de Carqueiranne		
206	Gautier Gustave	délégué de Lignans		
207	Gautier Joseph	délégué de Brignoles		
208	Gautier Joseph	délégué de Pourrières		
209	Gautier Louis	délégué de Sanary		
210	Gaydon Paul	délégué de Fréjus		
211	Gazan Eugène	délégué de Toulon		
212	Gebelin Emmanuel	délégué de Bargemon		
213	Gède Louis	délégué de la Verdière		
214	Gensollen Jules	Conseiller général		
215	Gérard Anselme Louis	délégué de Cotignac		
216	Gérard Auguste	délégué de Bras		
217	Gérard Ernest	délégué de St-Tropez		
218	Géry Louis	délégué de Méounes		
219	Gibert Félicien	délégué du Muy		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
220	Giboin Abel	délégué d'ampus		
221	Giboin Francis	délégué de Salernes		
222	Giraud Eugène	délégué de Bandol		
223	Giraud Joseph	délégué de Brenon		
224	Giraud Marius	délégué de Fayence		
225	Giraud Marius	délégué d'Ollioules		
226	Glaize Alexandre	délégué du Luc		
227	Gontard Eugène	délégué de Brignoles		
228	Gourdon Auguste	délégué de Brignoles		
229	Graillle Jean Joseph	délégué des Adrets		
230	Grangier Georges	délégué de la Seyne		
231	Gras Emile	délégué de Gonfaron		
232	Gras Honore Emile	délégué de Mous		
233	Grimaud Jean Bap ^{te}	délégué de Méounes		
234	Grondona Jean Bap ^{te}	délégué de Sanary		
235	Grospetre Ernest	délégué de la Seyne		
236	Gueit Edouard	délégué de La Garde		
237	Gueit Leon	Conseiller d'arrondissement		
238	Guérin Henri	Conseiller d'arrondissement		
239	Giudice André	délégué de Garéoult		
240	Guien François	délégué de Coulon		
241	Guigues Joseph	délégué de Cogolin		
242	Guigues Louis	délégué de Callas		
243	Guiol Albert	délégué de S ^t Tropez		
244	Guiol Henri	délégué de la Farlède		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
245	Guiol Laurent	délégué de la Valette		
246	Guizol Alphée	Conseiller d'arrondissement		
247	Guyonvarc'h Jules	délégué de Coulom		
248	Hébriard Jean Baptiste	délégué de St Paul		
249	Henry François	délégué de Châteaudouble		
250	Héraud Casimir	délégué du Choronet		
251	Kermitté Auguste	délégué d'Evenos		
252	Kermitté Joseph	délégué du Revest	Kermitté Hubert	Le délégué est malade
253	Honoré Lucien	délégué de Figanières		
254	Reurs Michel	Conseiller d'arrondissement		
255	Rugues Alexandrie	délégué des Arcs		
256	Rugues Paul	délégué de Six-Fours		
257	Imbert Camille	délégué de Collombières		
258	Imbert Jules	délégué du Beausset		
259	Isnard Alexandrie	délégué de Châteauvieux		
260	Isnard Charles	délégué de Coulon		
261	Isnard Daniel	délégué de Puget-sur-Argens		
262	Isnard Louis	Conseiller d'arrondissement		
263	Issert Louis	délégué de St Raphaël		
264	Jacomet Alexandrie	délégué de Bormes		
265	Jacquin Frédéric	délégué de Salernes		
266	Jaloux Xavier	délégué de la Ponche-les-Maures		
267	Jassaud Jacques	délégué de Saint-Tropez		
268	Jassaud Louis	délégué d'Entrecasteaux		
269	Jaubert Louis	délégué du Caouet-du-Ruc		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
270	Jean Henri	délégué de Fox-Amphoux		
271	Jeansoulin Félix	délégué de Fréjus		
272	Jeansoulin Henri	délégué de la Cadière		
273	Jourdan ange	délégué de Draguignan		
274	Jourdan Joseph	Conseiller Général		
275	Juhan Alexandre	délégué de Salernes		
276	Julien Emile	délégué de Belgentier		
277	Julien Louis	délégué de Sollies-Pont		
278	Jullien Esprit	délégué de Fréjus		
279	Jullien Marius	délégué de Rians		
280	Lachau Ferdinand	délégué du Pradet		
281	Lagrange Jules	délégué de St Raphaël		
282	Lapeyrousse (de) Maxime	délégué de Roquebaron		
283	Lardier César	délégué de Sanary		
284	Laremonette Léon	délégué de Brans		
285	Langier Louis	délégué de Néoules		
286	Laure Alexandre	délégué de la Crau		
287	Laurent Henri	délégué de Toulon		
288	Layet François	Conseiller Général		
289	Légal Louis	délégué de La Garde		
290	Leydet Rémi	délégué de Ginasservis		
291	Lisbonne Félix	délégué de Toulon		
292	Lombard Léon	délégué de Gareoult		
293	Lonjon Julien	délégué de la Garde-Freinet		
294	Luciani Félicien	délégué de Toulon		

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
			NUMÉROS d'ordre.
295 Madon Paul	délégué de la Valette		
296 Magalon Charles	délégué de Draguignan		
297 Magnaud Ferdinand	délégué d'Ollioules		
298 Magnaud Jules	délégué d'Ollioules		
299 Magne Charles	délégué d'Artigues		
300 Magne Henri	délégué de Rians		
301 Marchelli Paul	délégué de Boulbon		
302 Maria Cesar	délégué de St-Tropez		
303 Maria Siffoi	délégué de Puget-sur-Argens		
304 Marié Marius	délégué du Val		
305 Maries Urbain	Conseiller d'arrondissement		
306 Marietta Nathalie	délégué de Fréjus		
307 Marin Désiré	délégué de la Garde-Freinet		
308 Marin Marcellin	Conseiller d'arrondissement		
309 Martel André	délégué de La Seyne		
310 Martin Etienne	délégué de St-Julien		
311 Martin Léonce	délégué de Gassinervis		
312 Martin Louis	Député		
313 Martin Louis	délégué de Camps		
314 Martin Louis	délégué de Cuers		
315 Martin Louis	délégué de St-Maximin		
316 Matheron Henri	délégué de St-Zacharie		
317 Matheron Joseph	délégué de St-Cyr		
318 Maudric Théodore	délégué d'Espanon		
319 Maunier Marius	délégué de Villecroze		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
320	Maurel Jean Baptiste	délégué de Riboux		
321	Maurice Joseph	délégué de la Crau		
322	Maurin Albert	délégué de Comps		
323	Maurin Edouard	délégué de Comps		
324	Meige Jacques	délégué des Arcs		
325	Meiffret Pierre	délégué du Revest		
326	Menut J. B.	Conseiller d'arrondissement		
327	Mercier René	délégué de Montfermat		
328	Meric Victor	délégué du Rue		
329	Meyrier Ferdinand Gustave	Conseiller d'arrondissement		
330	Michel François	délégué de Vidauban		
331	Michel Jules	délégué de Pourrières		
332	Michel Omer	Conseiller général		
333	Mireur Pierre	délégué de Mons		
334	Moulis Pierre	Conseiller général		
335	Mounin Marius Philémon	Conseiller d'arrondissement		
336	Mourques Joseph	délégué d'Aups		
337	Mouriès Henri	délégué de Vidauban		
338	Mouriès Jules	Conseiller d'arrondissement		
339	Moutte Adolphe	délégué de Pourrières		
340	Moutte Louis	délégué d'Ollioules		
341	Mouttet Augustin	délégué de Bourves		
342	Mouttet Ferdinand	délégué de Signes		
343	Mouttet Henri	délégué de Lignans		
344	Mouttet Paulin	délégué de la Crau		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
345	Muraire Anicet	délégué des Mayons	Olivier Albert	Le délégué est malade
346	Négrel Vincent	Conseiller général		
347	Nicolas Edouard	délégué de Brignoles		
348	Niel Marius	délégué du Pradet		
349	Noël Alfred	délégué de Sollies-Pont		
350	Nouvel Jules	délégué de Gonfaron		
351	Olivier Auguste	délégué de Gassin		
352	Olivier Léon	délégué de La Seyne		
353	Olivier Robert	délégué de Flayosc		
354	Laban Auguste	délégué de Draguignan		
355	Page Paul	délégué de Diénepen		
356	Paget Raoul	délégué d'Hyères		
357	Lairet Siffroy	délégué de La Seyne	Brunel Baptiste	Le délégué est mort
358	Parrimond Marius	délégué d'Hyères		
359	Pascal d'Aix Georges	Conseiller général		
360	Pascal Louis	délégué de La Seyne		
361	Lasserin Louis	délégué des Arcs		
362	Lastorel Victor	délégué de St Raphaël		
363	Lastour Emile	délégué de Cotignac		
364	Paul Louis	délégué de Correns		
365	Leiré Célestin	délégué de Grans		
366	Pellas Romain	délégué de Vinon		
367	Pellegrin Jean Julien	délégué de Régusse		
368	Pellissier Frédéric	Conseiller d'arrondissement		
369	Pérès Jean	délégué de Gouzon		

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
370	Perrache Léon	délégué de Fllassans		
371	Perrimond André Jean	délégué de Seillans		
372	Perrimond Louis	délégué d'artignosc		
373	Perrimond Paul Ange	délégué de Bargème		
374	Perrin Antoine	délégué de la Garde		
375	Perrin Philibert	délégué du Plan de la Tour		
376	Perrymond Georges	délégué de Callian		
377	Pétin Henri	délégué de La Seyne		
378	Leyre Auguste	délégué de St Martin		
379	Philibert Didier	délégué de Rians		
380	Liche Emile	délégué du Muy		
381	Plauchud Célestin	délégué de Barjols		
382	Loitevin de Maureillan (de)	délégué d'Hyères		
383	Lorre Pierre	Conseiller général		
384	Portète Calixte	délégué de la Loude les Munes		
385	Loulat Auguste	délégué des Arcs		
386	Loupiaq Emmanuel	délégué de Cogolin		
387	Puget Aimable	délégué de Brignoles		
388	Ramel Louis Simeon	délégué de Sollies-Ville		
389	Rampin Marius	délégué de Carnoules		
390	Raspail Simeon	délégué de Tanneron		
391	Ravelly Aimé	délégué de Bormes		
392	Raynaud Félix	délégué de la Crau		
393	Raynaud Frédéric	délégué de Lignans		
394	Reboul Albert	Conseiller d'arrondissement		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
395	Reboul Ludovic	délégué de Vidauban		
396	Rebuffat Jean Joseph	délégué d'Ollières		
397	Rebuffel Angelin	délégué de Vidauban		
398	Recours Alfred	délégué de Bourves		
399	Renoux Charles	délégué de Montfort		
400	Revest Adolphe	délégué de Rougiers		
401	Revest Victor	délégué de Rougiers		
402	Reymoneng Victor	Conseiller général		
403	Ricard Antoine	délégué de Moissac		
404	Ricard Léon	délégué de Montauroux		
405	Richard Marie Ferdinand Lucie	délégué de la Martre		
406	Richaud Marc Félicien	Conseiller général		
407	Ricord Emile	délégué de Cabasse		
408	Ripert Ernest	délégué de Bormes		
409	Ripert Marius	Conseiller d'arrondissement		
410	Rival Auguste	délégué de Vidauban		
411	Rivet Jules	délégué de Grimaud		
412	Robert Ferdinand	délégué de Longues		
413	Robeuf Bertin	délégué de Gassin		
414	Roche Charles	Conseiller général		
415	Rolland Guillaume	délégué de Longues		
416	Roubaud Jules	délégué d'Aigunes		
417	Roubaud Louis	délégué du Plan d'Aups		
418	Roubaud Pierre Paul	délégué des Salles		
419	Roubion Félix	délégué d'Ampus		

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
420	Roussel Fernand	délégué de Brignoles		
421	Roustan Gratien	délégué de la Bastide		
422	Rouvier Etienne Louis	Conseiller d'arrondissement		
423	Rouvier Paulin	délégué de Baudinard		
424	Roux Albert	délégué de la Tonde des Maures		
425	Roux Fortuné	délégué de la Môle		
426	Roux Henri	délégué de Fréjus		
427	Roux Jean Baptiste	Conseiller d'arrondissement		
428	Roux Seignoret Joseph	délégué d'Hyères		
429	Salle Paulin Aimé	délégué de Puget-Ville		
430	Salusse Ernest	délégué d'Hyères		
431	Samat Marius	délégué de St Cyr		
432	Sarlin Henri	délégué de Longues		
433	Saurin Vincent	délégué de Seillans		
434	Sauvan Gustave	délégué de Sollies-Pont		
435	Sauzède Louis	délégué de Forcalquier		
436	Sauzède Marcel	délégué de Brignoles		
437	Schuster Léon	délégué de St Raphaël		
438	Seguin Paul	délégué de La Garde		
439	Semeriva Etienne	délégué de Boulbon		
440	Sénéquier Alfred	délégué du Muy		
441	Sénès Célestin	délégué des Arcs		
442	Sénès Edouard	Conseiller général		
443	Sénès Henry	délégué du Muy		
444	Sénès Urbain	délégué de Pieneffe		

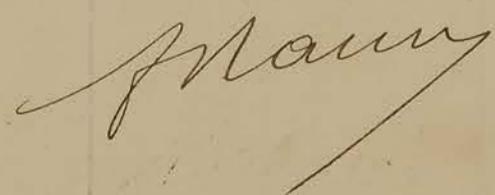
NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
445	Sigallas François	Conseiller général		
446	Signoret Emile	délégué de Fllassans		
447	Signoret Jacques	délégué de Boulbon		
448	Simon Jean Baptiste	délégué de Six Fours		
449	Sivan Louis	délégué de Nans		
450	Staleng Joseph	délégué de Fayence		
451	Tallent Alfred	délégué de Callian		
452	Tallent Paul	délégué de Montauroux		
453	Cassy Gilbert	délégué de Carqueiranne		
454	Cassy Marius	délégué de Carqueiranne		
455	Cuisseire Justin	délégué de Draguignan		
456	Cextoris Antoine	délégué des Arcs		
457	Chenoux Auguste	délégué de St Zacharie		
458	Thomas Lucien	délégué de la Seyne		
459	Chomasset Jean	délégué d'Hyères		
460	Churin Sylvain	Conseiller d'arrondissement		
461	Cissot Alphonse	délégué de Barjols		
462	Cremelat Joseph	délégué de Sanary		
463	Crestournel Victor	délégué de Bouvettes		
464	Cripoul Lucien	délégué de la Motte		
465	Croin Antonin	délégué de Draguignan		
466	Troubat Eugène	délégué de la Seyne		
467	Crucy Cesar	délégué de Barjols		
468	Vacquier Louis	délégué du Luc		
469	Vanat Victor	délégué de St Raphaël		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
470	Varenne Ferdinand	délégué de Larcis		
471	Varenne Franisque	délégué de Collobrières		
472	Venel Joseph	délégué de Sanary		
473	Venel Marcel	Conseiller d'arrondissement		
474	Ventre Sciophin	délégué de Mazangnes		
475	Verdeireng Balthazar	délégué d'Aups		
476	Verlaque Alphonse	délégué de Montmeyan		
477	Verlaque Frédéric	délégué de La Seyne		
478	Vian Joseph	délégué de Longues		
479	Vigne Octave	Député		
480	Vigourel Alexandre	Conseiller Général		
481	Villecroze Ernest	délégué de Seillons		
482	Vin Jean Baptiste	délégué de Toulon		
483	Vincent Gustave	délégué de Correns		
484	Vincent Gustave	délégué de Flayosc		
485	Vincent Louis	délégué de Mazangnes		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placez dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Draguignan, le 24 décembre 1908.



DÉPARTEMENT
du Var

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1^{er} BUREAU DE VOTE.

(N° 1 à 120 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Abbe Clément, conseiller d'arrondissement		BZ			
2	Abeille Aristide, conseiller d'arrondissement		BZ			
3	Albert Ambroise, délégué de Bauduen		BZ			
4	Agarrat Emile, délégué de Puget-Ville		W.			
5	Aillaud Joseph, délégué de Sollies-Pont		BZ			
6	Aillaud Louis, délégué de Roquebrunanne		BZ			
7	Ainaud Emile, délégué de Gonfaron		W.			
8	Alary François, Délégué de Tanneron		W.			
9	Albert Charles, conseiller général		BZ			
10	Allard Maurice Député		BZ			
11	Allons Charles délégué de Roquebrune	Jaum Lucia déléguée suppléante	BZ			Molad
12	Amiard Paul délégué de Carcès		BZ			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Amic Auguste, délégué d'Hyères		B			
14	Amic Louis, délégué d'Hyères		B			
15	André Barthélémy, délégué de St Raphaël		S.			
16	Aragon Edouard, délégué de St Raphaël		M.			
17	Archier Joseph, délégué d'Quiss		B			
18	Carluc Jean Félix, délégué de Fréjus		B			
19	Armand Jean, délégué de La Seyne		S.			
20	Arnaud Augustin, délégué de Bandol		B			
21	Arnaud Charles Henri, Conseiller d'arrondissement		B			
22	Arnaud Honoré, délégué de La Garde		B			
23	Arnaud Louis délégué de Belgentier		B			
24	Arnaud Louis délégué de la Garde		S.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Arnaud Victor, délégué de St Tropez.		B			
26	Arnoux Hippolyte, délégué du Val.		B			
27	Audibert Auguste, délégué de Cuers.		✓			
28	Augarde Nicaize, délégué de Vinon.		B			
29	Aurrian Louis, délégué de la Crau.		B			
30	Aurran Théophile Conseiller d'arrondissement		B			
31	Authieu Achille délégué de Verignon.		B			
32	Aycard Jean Baptiste délégué de Brignac.		no.			
33	Bagarry Albert délégué de Forques.		B			
34	Bagarry Auguste Frédéric Conseiller d'arrondissement.		B			
35	Bagarry Lucien, délégué de Bandol.		B			
36	Barbagelatta Jean Fortuné délégué d' Hyères		✓			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Barbaroux Auguste, délégué d'Ollioules.		R			
38	Barbier Augustin, délégué de St-Tropez.		B			
39	Barlatier Gonzague, délégué de Tavernes.		B			
40	Baron Etienne, Conseiller d'arrondissement.		M.			
41	Barras François, délégué de la Cadière.		B			
42	Barthélémy Hippolyte, délégué de St-Maxime.		B			
43	Barthélémy Maurice, délégué du Castellet.		B			
44	Basset Anthime, délégué de Salernes.		M.			
45	Basso Léon, délégué de St-Raphaël.		B			
46	Bauc Victor, délégué de Grimaud.		B			
47	Bauchière Baptiste, délégué de La Seyne.		B			
48	Baudé Ferdinand, délégué de Cuers.		K.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Baude Marius, délégué de Cuers.		<i>B</i>			
50	Bécat Paul, délégué de la Valette.		<i>Jn.</i>			
51	Bech Fernand, délégué d'Entrecasteaux.		<i>M.</i>			
52	Bech Gabriel, délégué de Nans.		<i>B</i>			
53	Bénét César, délégué de Salernes.		<i>Jn.</i>			
54	Bérenguier Théophile, délégué de St Tropez.		<i>B</i>			
55	Bernard Cosme, délégué de Ramatuelle.		<i>B</i>			
56	Bernard Denis, délégué de Courtour.		<i>B</i>			
57	Bernard François, délégué de Bargemon.		<i>M.</i>			
58	Bernard Isidore, délégué de Cuers.		<i>Bij</i>			
59	Bernard Joseph, délégué de Ramatuelle.		<i>B</i>			
60	Berton André, délégué de St Cyr.		<i>B</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Bertrand Paul, délégué de Varages.			PZ		
62	Bestaux Théophile, délégué de la Rond-les-Maures			Br.		
63	Beuf César, délégué de Fréjus.			Tz		
64	Blache Noël, délégué de Besse.	Bouis François délégué suppléant		PZ		Malade
65	Blanc Albert, Conseiller Général.			PZ		
66	Blanc Alphonse, délégué de St-Anastasie			Br.		
67	Blanc Ernest, délégué de Claviers.			Br.		
68	Blanc Jules, délégué du Luc.			PZ		
69	Blanc Léon, délégué de Vins.			Br.		
70	Blanc Louis, délégué d'Hyères.			Gaz		
71	Blanc Paul, délégué de Flayosc.			PZ		
72	Blanc Pierre, Conseiller général.			PZ		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Blancard Paul, délégué de Brans.					
74	Boggero Adonis, délégué de la Crau.					
75	Bonace Alexandre, délégué de Toulon.					
76	Bondil Hippolyte, délégué de Carnoules.					
77	Bonnefoy Fernand, délégué de Toulon.					
78	Bonnet Alexandre, délégué de Draguignan.					
79	Bonnet Jean Baptiste, délégué de St-Zacharie.					
80	Bonnet Moïse, Conseiller général.					
81	Bonnetty Antoine, Conseiller d'arrondissement.					
82	Bono Augustin, délégué de la Fonde-les-Maures.					
83	Bordenave Jean, Conseiller général.					
84	Borios Marius, délégué de Toulon.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Borme Eugène, délégué de Villecroze.			B		
86	Bouchard Auguste, délégué de la Farlède.			B		
87	Bouisson Anselme délégué de Pierrefeu.			B		
88	Bouisson Edouard, délégué de Puget-Ville.			B		
89	Bouisson Emile, délégué de Draguignan.			B		
90	Boyer Auguste, délégué du Bourquet.			B		
91	Boyer Henri, délégué de Cuers.			B		
92	Boyer Jacques, délégué de Sillans.			B		
93	Bozzo Laurent, délégué de Toulon.			B		
94	Bransiec Victor, délégué du Plan-de-la-Doua.			B		
95	Brégonsul Marius, délégué de Cogolin.			B		
96	Bremond Hippolyte, délégué de St Maximin.			B		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Bremond Joseph, délégué de St Maximin		R			
98	Bremond Étienne, délégué de Sollies-Boucas.		M.			
99	Brun Antoine, délégué de St Julien.		R			
100	Brun François, Conseiller général.		R			
101	Brun Isidore, Conseiller général.		M.			
102	Brun Louis, délégué de Brignoles.		R			
103	Brun Louis, délégué du Luc.		R			
104	Brun Paul, délégué du Cannet-du-Luc.		M.			
105	Brunet Louis, délégué du Luc.		R			
106	Burle Léopold, délégué de Brignoles.		M.			
107	Cabasson Jean Bapt. délégué de Claviers.	✓	M.			
108	Cabasson Pascal, délégué de St Maximin.		R			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Cairety Marius, délégué de Brue-Auriaac			<i>Br.</i>		
110	Camail Joseph, délégué de Camps.			<i>Br.</i>		
111	Camoin Eugène, délégué de boulon.			<i>Br.</i>		
112	Caramagnolle aimé, délégué de Vidouban.			<i>B.</i>		
113	Carmagnolle Hubert, délégué de Cotignac.			<i>Br.</i>		
114	Carpinetty Victor, délégué de Draguignan.			<i>B.</i>		
115	Castel Victor, délégué de Sollies-Boucas.			<i>Br.</i>		
116	Castellan Victor, délégué de Signes.			<i>B.</i>		
117	Cayol Antoine, délégué de la Valette.			<i>Br.</i>		
118	Cayol Joseph, délégué de Six-Fours.			<i>B.</i>		
119	Chabas Auguste, délégué de la Celle.			<i>B.</i>		
120	Chabaud Marius délégué de la Valette			<i>Br.</i>		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent vingt électeurs.

A Draguignan , le 29 décembre 1908.

Le Préfet,

Maury

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

Cent Vingt

émaragements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e *idem*.

_____ le 3^e *idem*.

Le President du bureau de vote,

Alphonse

Les Scrutateurs,

Bonvoisin
M. Champigneul
Gruinard

DÉPARTEMENT
du Var

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 2^{me} BUREAU DE VOTE.

(N° 121 à 240 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 24 X^{me} 1908 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Chabaud Paulin, délégué d'Ollioules.		EPL			
122	Chabert Séverin, délégué de Besse.		EPN			
123	Chailan Simon, délégué de Châteauvert.		EPN			
124	Chainas auguste, délégué de Toulon.		EPL			
125	Chaix Joseph, délégué de Bargemon.		CH			
126	Champagne Marius, délégué de Toulon.		EPN			
127	Charlois André, Conseiller général.		CH			
128	Chaudel Philippe, délégué de Fréjus.		EPN			
129	Chaulan Augustin, délégué de St Maximin.		EPN			
130	Chauvin Henri, délégué de Sollies Pont.		EPN			
131	Chrestian Eugène, délégué de Bourrettes.		EPL			
132	Clavel Ferdinand, délégué de Roquebrune.		EPN			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Clavier Félicien, Conseiller général.		EYH			
134	Clavier François, délégué de la Motte		EYH			
135	Clément François Joseph, Conseiller d'arrondissement		EYH			
136	Codur Félix, Conseiller d'arrondissement.		EYH			
137	Collomp Eugène, délégué de la Roque-Endoupon		EYH			
138	Collomp Joseph, Conseiller général		EYH			
139	Colombani Son Marc, Conseiller général.		EYH			
140	Coreil François, Conseiller général.		EYH			
141	Corvet Edmond Gabriel, délégué de St Raphaël.		EYH			
142	Coulet Félicien, délégué du Muy.		EYH			
143	Coullet Marie Joseph, Conseiller d'arrondissement.		EYH			
144	Coulomb Gustave, délégué de Varages.		EYH			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Courbon Joseph, délégué de Salernes.		EYH			
146	Courbon Prosper, délégué de St Tropez.	Capsuro Barthélémy 1 ^{er} suppléant de St Tropez	EYH			Le délégué a son père agonisant
147	Courchet Odilon, délégué de la garde Freinet.		ZYL			
148	Courdouan Augustin, délégué de Baradeau.		EYH			
149	Coutton Alphonse, délégué d'Evensos.		EYH			
150	Daniel Lucien, délégué de Six Fours.		EYH			
151	Daste Joseph, délégué du Castellet.		EYH			
152	Dauphin Firmin Jr B ^{te} , délégué de Régusse.		ZP			
153	Daydé Ernest, délégué du Thoronet.		EYH			
154	Denans Gustave, délégué d'Ollioules.		VON			
155	Deprad Lazare, délégué du Beausset.		EYH			
156	Derbès Oscar, délégué de Six Fours.		CR			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	Ditgès Achille, délégué de Draguignan		EYR			
158	Doussoulin François, délégué de Figanières.		EYR			
159	Doze Pascalis Sylvain, délégué d'Aiguines.		EYR			
160	Emeric Marius, délégué d'Ollioules.		EYR			
161	Escarfegue Marius, Conseiller général.		EYR			
162	Escudier Edouard, délégué de Bauduen.		EYR			
163	Espanet Antoine, délégué de Toulon.		EYR			
164	Estelle Paul, délégué de Cabasse.		EYR			
165	Estienne Augustin, délégué de la Cadière.		EYR			
166	Etienne Ferdinand, délégué de St Tropez.		EYR			
167	Eynaud Auguste, délégué du Beausset.		EYR			
168	Fabre Emmanuel Achille délégué de Brovès.		EYR			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	Fabre Fernand, délégué de Bavernes.		EYH			
170	Fabre Maximin, délégué de Sté Maxime.		EYH			
171	Fabre Quinis, délégué de la Valette.		EYH			
172	Fabre Simeon, délégué de Montfort.		EYH			
173	Fabre Stanislas, Conseiller général.		EY			
174	Faggianelli Joseph, délégué de Toulon.		EYH			
175	Faraut Louis, délégué de Six Fours.		EY			
176	Faure Jean, délégué de Toulon.		EYH			
177	Félix Jean François, délégué de Callas.		EY			
178	Fenouillet Ferdinand, délégué d'Ollioules.		EYH			
179	Féraud Ernest, conseiller d'arrondissement		EYH			
180	Féraud Emile, délégué de la Vendée.		EYH			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181	Ferran François Gustave, délégué de Châteaudouble		CR			
182	Ferran Honoré, délégué du Muy.		ERW			
183	Ferrat Victor Laurent, délégué de Boulon.		CR			
184	Ferrero Prosper, Député.		ERW			
185	Fillieu Louis, délégué de Fréjus.		ERW			
186	Finale Antonin, délégué de Boulon.		ERW			
187	Florent Marius, délégué de St Maximin.		ERW			
188	Flotte Jean Baptiste, délégué de Sanary.		ERW			
189	Forel Nicolas Victor François, Conseiller d'arrondissement		ERW			
190	Tourment Gustave, Conseiller général.		CR			
191	Fournier Adrien, délégué de Collobrières.		ERW			
192	Fournier Hyacinthe, délégué de la Ronde-les-Maunes.		ERW			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
193	Foussenq Jules, délégué de Carcès.		EYK			
194	François Edouard, délégué de Roquebrussanne.		EYK			
195	Funel Joseph délégué de Bagnols.		EYK			
196	Galfard Sigismond Conseiller d'arrondissement	!	EYK			
197	Gandolphe Paul délégué de Bagnols		EYK			
198	Ganteaume Alexandre délégué de Solliès-Pont		EYK			
199	Garrel Amédée délégué d'Hyères	"	EYK			
200	Gas Auguste délégué d'Hyères		EYK			
201	Gasquet Léon délégué du Phadet		EYK			
202	Gastaud Messias délégué de Pontevès	!	EYK			
203	Gau Louis délégué de Roquebrune	"	EYK			
204	Gaurrand Etienne délégué de Sorgues		EYK			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
205	Gautier Ferdinand, délégué de Carqueiranne.		EYF			
206	Gautier Gustave, délégué de Pignans.		EYF			
207	Gautier Joseph, délégué de Brignole.		EYF			
208	Gautier Joseph, délégué de Pourrières.	Oupière Louis Suppléant	EYF			délégué suppléant
209	Gautier Louis, délégué de Sauvay.		EYF			
210	Gaydon Paul, délégué de Fréjus.		EYF			
211	Gazan Eugène, délégué de Boulon.		OK			
212	Gebelin Emmanuel, délégué de Bargemon.	Guigou Victor Suppléant	EYF			
213	Géde Louis, délégué de la Verdière.		EYF			
214	Gensollen Jules, Conseiller général.		EYF			
215	Gérard Anselme Louis, délégué de Cotignac.		EYF			
216	Gérard Auguste, délégué de Bras.		CRZ			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
217	Gérard Ernest, délégué de St Tropez.		EYJ			
218	Géry Louis, délégué de Méounes.		CRY			
219	Gibert Félicien, délégué du Muy.		EYJ			
220	Giboin Abel, délégué d'Ansouis.		EYJ			
221	Giboin Francis, délégué de Salernes.		EYJ			
222	Giraud Eugène, délégué de Baudol.		CRY			
223	Giraud Joseph, délégué de Brenon.		CRY			
224	Giraud Marius, délégué de Fayence.		EYJ			
225	Giraud Marius, délégué d'Ollioules.		EYJ			
226	Glaize Alexandre, délégué du Luc.		EYJ			
227	Gontard Eugène, délégué de Brignoles.		EYJ			
228	Gourdon Auguste, délégué de Brignoles.		EYJ			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
229	Graille Jean Joseph, délégué des Adrets.		EYR			
230	Grangier Georges, délégué de La Seyne.		CK			
231	Gras Emile, délégué de Gonfaron.		ERY			
232	Gras Henri Emile, délégué de Mons.		ERY			
233	Grimaud Jean Bapt ^e , délégué de Méounes.		CR			
234	Grondona Jean Bapt ^e , délégué de Sanary.		CR			
235	Grospestre Ernest, délégué de la Seyne.		ERY			
236	Queit Edouard, délégué de La Garde.		CR			
237	Queit Léon, Conseiller d'arrondissement.		ERY			
238	Guérin Henri, Conseiller d'arrondissement.		ERY			
239	Giudice André, délégué de Gareoult.		ERY			
240	Guien François, délégué de Boulon.		ERY			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent vingt électeurs.

A Draguignan , le 29 décembre 1908.

Le Préfet,

Mauy

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

cent vingt

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e *idem.*

_____ le 3^e *idem.*

Le Président du bureau de vote,

F. Vrin
R. Pinte

Les Scrutateurs,

J. Pinte
Cirvet
E. M. Dujard
J. L. J.

DÉPARTEMENT
du Var

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 3^{me} BUREAU DE VOTE.

(N^os 251 à 360 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 24 ^{X^{me}} 1908 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NOMBRES d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
241	Guignes Joseph, délégué de Cogolin.		<i>Reveret</i>			
242	Guignes Louis, délégué de Callas.		<i>Reveret</i>			
243	Guiol Albert, délégué de St-Hospice.		<i>Reveret</i>			
244	Guiol Henri, délégué de la Farlède.		<i>Reveret</i>			
245	Guiol Laurent, délégué de la Valette.		<i>Reveret</i>			
246	Guizol Alphieide, Conseiller d'arrondissement.		<i>Reveret</i>			
247	Guyonvarch Jules, délégué de Boulon.		<i>Reveret</i>			
248	Hébrard Jean Baptiste, délégué de St-Paul.		<i>Reveret</i>			
249	Henry François, délégué de Chateaudouble.		<i>Reveret</i>			
250	Héraud Casimir, délégué du Thoronet.		<i>Reveret</i>			
251	Hermite Auguste, délégué d'Evensos.		<i>Reveret</i>			
252	Hermite Joseph, délégué du Revest.	Hermite Hubert suppléant du Revest	<i>Reveret</i>	<i>Reveret</i>		Le délégué est malade

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
253	Honoré Ennien, délégué de Figanières.		<i>Chapery</i>			
254	Fours Michel, Conseiller d'arrondissement.		<i>B.C.</i>			
255	Hugues Alexandre, délégué des Orres.		<i>Chapery</i>			
256	Hugues Paul, délégué de Six-Fours.		<i>P.S.</i>			
257	Imbert Camille, délégué de Collobrières.		<i>D.C.</i>			
258	Imbert Jules, délégué du Beausset.		<i>Chapery</i>			
259	Irnard Alexandre, délégué de Chateauneuf.		<i>P.I.</i>			
260	Irnard Charles, délégué de Toulon.		<i>P.I.</i>			
261	Irnard Daniel, délégué de Puget-sur-Argens.		<i>P.I.</i>			
262	Irnard Louis, Conseiller d'arrondissement.		<i>Chapery</i>			
263	Issert Louis, délégué de St Raphaël.		<i>Chapery</i>			
264	Jacomet Alexandre, délégué de Bormes.		<i>Chapery</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
265	Jacquin Frédéric, délégué de Salernes,		<i>Mercy</i>			
266	Jaloux Xavier, délégué de la Loude-les-Maures		<i>Mercy</i>			
267	Jassaud Jacques, délégué de St-Tropez.		<i>Mercy</i>			
268	Jassaud Louis, délégué d'Entrecasteaux		<i>Mercy</i>			
269	Jaubert Louis, délégué du Camaret-du-Luc.		<i>Mercy</i>			
270	Jean Henri, délégué de Fox-Amphoux		<i>Mercy</i>			
271	Jeansoulin Félix, délégué de Frejus.		<i>Mercy</i>			
272	Jeansoulin Henri, délégué de la Cadière.		<i>Mercy</i>			
273	Jourdan Ange, délégué de Draguignan		<i>Mercy</i>			
274	Jourdan Joseph, Conseiller général.		<i>Mercy</i>			
275	Juhau Alexandre, délégué de Salernes.		<i>Mercy</i>			
276	Julien Emile, délégué de Belgentier.		<i>Mercy</i>			

N° de l'ordre sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
277	Julien Louis, délégué de Sollies-Pont.		<i>Chauvet</i>			
278	Julien Esprit, délégué de Fréjus.		<i>Chauvet</i>			
279	Julien Marius, délégué de Rians.		<i>Chauvet</i>			
280	Sachau Ferdinand, délégué du Pradet.		<i>Chauvet</i>			
281	Lagrange Jules, délégué de St-Raphaël.		<i>Chauvet</i>			
282	Lapeyrousse (de) Maxime délégué de Roquebaron.		<i>Chauvet</i>			
283	Sardier César, délégué de Sanary.		<i>Chauvet</i>			
284	Laramonette Léon, délégué de Bras.		<i>Chauvet</i>			
285	Sanglier Louis, délégué de Néoules.		<i>Chauvet</i>			
286	Saure Alexandre, délégué de la Crau.		<i>Chauvet</i>			
287	Laurent Henri, délégué de Toulon.		<i>Chauvet</i>			
288	Layet François, Conseiller général.		<i>Chauvet</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
289	Legall Louis, délégué de La Garde.		/			
290	Seydet Remi, délégué de Gimarevis.		/			
291	Lisbonne Félix, délégué de Toulon.		/			
292	Lombard Léon, délégué de Garevult.		/			
293	Soujon Julien, délégué de la Garde-Freinet.		/			
294	Suciani Félicien, délégué de Toulon.		/			
295	Madon Paul, délégué de la Valette.		/			
296	Magalon Charles, délégué de Draguignan.		/			
297	Magnaud Ferdinand, délégué d'Ollioules.		/			
298	Magnaud Jules, délégué d'Ollioules.		/			
299	Magne Charles, délégué d'Artignes.		/			
300	Magne Henri, délégué de Rians.		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{re} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
301	Marchelli Paul, délégué de Toulon.		<i>Marchelli</i>			
302	Maria César, délégué de St-Pérez.		<i>César</i>			
303	Maria Siffri, délégué de Puget-sur-Argens.		<i>Siffri</i>			
304	Marié Marius, délégué du Val.		<i>Marius</i>			
305	Mariès Urbain, Conseiller d'arrondissement.		<i>Urbain</i>			
306	Marietta Nathalie, déléguée de Fréjus.		<i>Nathalie</i>			
307	Marin Désiré, délégué de la Garde-Freinet.		<i>Désiré</i>			
308	Marin Marcellin, Conseiller d'arrondissement.		<i>Marcellin</i>			
309	Martel André, délégué de la Seyne.		<i>André</i>			
310	Martin Etienne, délégué de St-Julien.		<i>Etienne</i>			
311	Martin Léonce, délégué de Grasse.	Brunel Yannick Lysiane Grasse	<i>Yannick</i>			
312	Martin Louis, Député.		<i>Louis</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{re} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
313	Martin Louis, délégué de Camps.		<i>Perron</i>			
314	Martin Louis, délégué de Cuers.		<i>Perron</i>			
315	Martin Louis, délégué de St Maximin		<i>Perron</i>			
316	Matheron Henri, délégué de St Zacharie.		<i>Perron</i>			
317	Matheron Joseph, délégué de St Cyr.		<i>Perron</i>			
318	Maudric Théodore, délégué d'Esparron.		<i>Perron</i>			
319	Maurier Marius, délégué de Villecroze.		<i>Perron</i>			
320	Maurel Jean Bapt ^e , délégué de Riboux.		<i>Perron</i>			
321	Maurice Joseph, délégué des Crans.		<i>Perron</i>			
322	Maurin Albert, délégué de Comps.		<i>Perron</i>			
323	Maurin Edouard, délégué de Comps.		<i>Perron</i>			
324	Mège Jacques, délégué des Gres.		<i>Perron</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
325	Meiffret Liene, délégué du Revest.		<i>Liene</i>			
326	Menut J. B. Conseiller d'arrondissement.		<i>Menut</i>			
327	Mercier René, délégué de Montferrat.		<i>Mercier</i>			
328	Méric Victor, délégué du Rue.		<i>Méric</i>			
329	Meyrier Ferdinand Gustave, Conseiller d'arrondissement.		<i>Meyrier</i>			
330	Michel François, délégué de Vidauban.		<i>Michel</i>			
331	Michel Jules, délégué de Pounières.		<i>Michel</i>			
332	Michel Oscar, Conseiller général.		<i>Oscar</i>			
333	Mireur Liene, délégué de Mons.		<i>Mireur</i>			
334	Moulis Liene, Conseiller général.		<i>Moulis</i>			
335	Moulin Marius Philémon, Conseiller d'arrondissement.		<i>Moulin</i>			
336	Mourques Joseph, délégué d'Aups.		<i>Mourques</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
337	Mouries Henri, délégué de Vidauban.		<i>Acervy</i>			
338	Mouries Jules, Conseiller d'arrondissement.		<i>Acervy</i>			
339	Moutte Adolphe, délégué de Poucieux.		<i>Acervy</i>			
340	Moutte Louis, délégué d'Ollioules.		<i>Acervy</i>			
341	Mouttet Augustin, délégué de Bourves.		<i>Acervy</i>			
342	Mouttet Ferdinand, délégué de Signes.		<i>Acervy</i>			
343	Mouttet Henri, délégué de Pignans.		<i>Acervy</i>			
344	Mouttet Paulin, délégué de la Crau.		<i>Acervy</i>			
345	Muraire Amicet, délégué des Mayons.	Olivier Albert suppléant des Mayons	<i>Acervy</i>			Le délégué est malade
346	Negrat Vincent, conseiller général.		<i>Acervy</i>			
347	Nicolas Edouard, délégué de Brignoles.		<i>Acervy</i>			
348	Niel Marin, délégué du Pradet.		<i>Acervy</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ELECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ELECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
349	Noël Alfred, délégué de Solliès-Pont.		<i>Alfred</i>			
350	Nouvel Jules, délégué de Gonfaron.		<i>Jules</i>			
351	Olivier Auguste, délégué de Gassin.		<i>Auguste</i>			
352	Olivier Léon, délégué de La Seyne.		<i>Léon</i>			
353	Olivier Robert, délégué de Flayosc.		<i>Robert</i>			
354	Paban Auguste, délégué de Draguignan.		<i>Auguste</i>			
355	Page Paul, délégué de Piérefeu.		<i>Paul</i>			
356	Paget Raoul, délégué d'Hyères.		<i>Raoul</i>			
357	Pairet Siffroy, délégué de La Seyne.	Brunel Baptiste 1 ^{er} suppléant de La Seyne	<i>Baptiste</i>			Le délégué est mort
358	Parrimond Marius, délégué d'Hyères.		<i>Marius</i>			
359	Pascal d'Aix Georges, Conseiller général.		<i>Georges</i>			
360	Pascal Louis, délégué de La Seyne.		<i>Louis</i>			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent vingt électeurs.

A Draguignan , le 29 décembre 1908 .

Le Préfet,

Maury

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

Cent vingt

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e *idem.*

_____ le 3^e *idem.*

Le Président du bureau de vote,

Mounin

Les Scrutateurs,

Hugues
Dr. Camagnolle
Avel
Fauconier

DÉPARTEMENT
du Var

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU *4^e* BUREAU DE VOTE.

(N^os 361 à 485 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
361	Passerin, Louis délégué des Arres		g			
362	Pastorel, Victor délégué de St-Raphaël		g			
363	Pastour, Emile délégué de Colignac	g	g			
364	Paul, Louis délégué de Corneus	7	g			
365	Pétré, Célestin délégué de Teraus	g	g			
366	Pellas, Romain délégué de Vinon		g			
367	Pellegrin Jean, Julien délégué de Regusse		g			
368	Balissier, Frédéric Conseiller d'arrondissement		g			
369	Pérès, Jean délégué de Boulay	7	g			
370	Perrache, Paul délégué de Flauzans		g			
371	Perrimond, André, Jean délégué de Leillans		g			
372	Perrimond, Louis délégué d'Artigues		g			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
373	Perrimond, Paul délégué d'Auge délégué de Bargème	9	S			
374	Perrin, Antoine délégué de la Jarde		S			
375	Perrin, Philibert délégué du Plan de la Daur		S			
376	Perrymond Georges délégué de Callian		S			
377	Pétin, Henri délégué de la Leyne	7	S			
378	Peyre, Auguste délégué de St-Martin		S			
379	Philibert, Didier délégué de Rians		S			
380	Piché, Emile délégué du Muy		S			
381	Plauchud, Célestin délégué de Barjols	9	S			
382	Poitevin de Mauveillan (de) délégué d'Hyères	9	S			
383	Porre, Pierre Conseiller général		S			
384	Portelet Calixte délégué de Laoude les Thauzey	9	S			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
385	Poulat, Auguste délégué de Cnes		g			
386	Poupiac, Emmanuel délégué de Cogolin		g			
387	Puget, Aimable délégué de Brignoles	;		s		
388	Ramel, Louis, Limieou délégué de Tolties Ville	;		(v)		
389	Rampin, Marius délégué de Camoules	;		s		
390	Raspail, Limieou délégué de Camuron	;		s		
391	Ravelly, Aimé délégué de Birres			g		
392	Raynaud, Félix délégué de la Crau			g		
393	Raynaud, Frédéric délégué de Pignan			g		
394	Reboul, Albert Conseiller d'arrondissement			g		
395	Reboul, Ludovic délégué de Vidauban			g		
396	Rebuffat Jean, Joseph délégué d'Allières			g		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSeur CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
397	Rebuffel, Angelin délégué de Vidarban		g			
398	Recours, Alfred délégué de Bourges	g	s			
399	Renoux, Charles délégué de Quatfolk	g	s			
400	Resest, Adolphe délégué de Rougiers	g	ss			
401	Resest, Victor délégué de Rougiers	g	s			
402	Reymond, Victor Conseiller Général		g			
403	Ricard, Antoine délégué de Moissac		g			
404	Ricard, Léon délégué de Montauban		g			
405	Richard, Marie Ferdinand délégué de la Marne Lucien		g			
406	Richaud, Max. Conseiller Général Felicien		g			
407	Ricord, Emile délégué de Labasse		g			
408	Ripert, Ernest délégué de Barres		g			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
409	Ripert, Marius Conseiller d'arrondissement	7		S		
410	Rival, Auguste délégué de Vidauban			9		
411	Rivet, Jules délégué de Grimaud			9		
412	Robert, Ferdinand délégué de Vorgues			9		
413	Robeuf, Bertrand délégué de Cassis	7		S		
414	Roche, Charles Conseiller général			7		
415	Polland, Guillaume délégué de Vorgues			9		
416	Roubaud, Jules délégué d'Aigunes			9		
417	Roubaud, Louis délégué du Plan d'Aups	7		S		
418	Roubaud, Pierre, Paul délégué des Salles			9		
419	Roubion, Félix délégué d'Aups			9		
420	Roussel, Fernand délégué de Brignoles			9		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
421	Roustan, Gratiel délégué de la Bastide	7	✓			
422	Pouvier, Etienne Louis Conseiller d'arrondissement		✓			
423	Pouvier, Paulin délégué de Baudouard		✓			
424	Roux, Albert délégué de la Lande des Murets		✓			
425	Roux, Fortuné délégué de la Huile	3	✓			
426	Roux, Henri délégué de Fréjus		✓			
427	Roux Jean Baptiste Conseiller d'arrondissement		✓			
428	Roux Seignoret, Joseph délégué d'Hyères	9	✓			
429	Salle Paulin, Aimé délégué de Puget Ville	7	✓			
430	Salusse, Ernest délégué d'Hyères	5	✓			
431	Samat, Marius délégué de St Cyr		✓			
432	Starlin, Henri délégué de Forques		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
433	Saurin, Vincent délégué de Veillans		{			
434	Sauvan, Gustave délégué de Solliès-Pont		g			
435	Sauzède, Louis délégué de Forcalquier		g			
436	Sauzède, Marcel délégué de Brignoles	g	g			
437	Schuster, Léon délégué de St. Raphaël		g			
438	Seguin, Paul délégué de la Garde		{			
439	Semerisa, Etienne délégué de Toulon	g	g			
440	Sénéquier, Alfred délégué du May		g			
441	Sénès, Célestin délégué des Arcs		g			
442	Sénès, Edouard Conseiller Général	g	g			
443	Sénès, Henry délégué du May		g			
444	Sénès, Urbain délégué de Pierrefeu	g	{			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
445	Gigallas, François Conseiller Général			g		
446	Signoret, Emile délégué de Flastans	7		s		
447	Signoret, Jacques délégué de Boulon	9		s		
448	Simon, Jean Baptiste délégué de Six. Tous			g		
449	Sisan Louis délégué de Naus			g		
450	Maleng, Joseph délégué de Fayence			g		
451	Callent, Alfred délégué de Callian			g		
452	Callent, Paul délégué de Montaubon			g		
453	Cassy, Albert délégué de Carqueiranne	7		s		
454	Cassy, Marius délégué de Carqueiranne	7		s		
455	Cessaire Justin délégué de Draguignan			g		
456	Cectoris, Antoine délégué des Arcs			g		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	Grenoux, Auguste délégué de St. Jacobie	7	✓			
158	Thomas, Lucien délégué de la Leyne	7		✓		
159	Chomasset, Jean délégué d'Hyères	1		✓		
160	Churin, Sylvain Conseiller d'arrondissement	1		✓		
161	Cissot, Alphonse délégué de Barjols	9		✓		
162	Cremelat, Joseph délégué de Sauvage	9		✓		
163	Crestournel, Victor délégué de Baurettes		✓			
164	Crispoul, Lucien délégué de la Motte		✓			
165	Croix, Antoine délégué de Draguignan			✓		
166	Croubat, Eugène délégué de la Leyne	7		✓		
167	Crucy, César délégué de Barjols	7		✓		
168	Vacquier, Louis délégué du Luc			✓		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
469	Vanat, Victor délégué de St-Raphaël		S			
470	Varenne, Ferdinand délégué de Carcès		S			
471	Varenne, Traueisque délégué de Collombières	S	P			
472	Venel, Joseph délégué de Taulany	S	S			
473	Venel, Marcel. Conseiller d'arrondissement	S	S			
474	Ventre, Séraphin délégué de Mazangues	S	N			
475	Verdeirenq, Balthazard délégué d'Aups		S			
476	Verlaque, Alphonse délégué de Montmeyan		S			
477	Verlaque, Frédéric délégué de la Leyne		S			
478	Vian, Joseph délégué de Longues		S			
479	Vigne, Octave Député		S			
480	Vigourel, Alexandre Conseiller Général		S			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à Cent Vingt cinq électeurs.

A Draguignan , le 29 décembre 1908.

Le Préfet,

françois

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de (125) cent vingt cinq
émaragements pour le 1^{er} tour de scrutin.
_____ le 2^e idem.
_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

B. Flot

Les Scrutateurs,

frédéric flot
Piquet
Prune

P.

C. 113-6

Election Sénatoriale

du 3 Janvier 1909

par

Monsieur le Président du 7^e Bureau
du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

